

## CHRONIQUE DE LA VIE DE MOULAY EL-HASAN

---

« Son heureuse étoile l'a conduit au sommet du bonheur ; grâce à sa force, son renom s'étend jusqu'aux confins de la terre. Il a placé sa confiance en Dieu qu'il craint et respecte ! »

Telle est l'impression qu'ont conservée du glorieux sultan Moulay el-Hasan les vieux Marocains qui ont depuis longtemps retiré leur confiance au sultan actuel, Moulay 'Abd el-'Azîz. Car les sentiments de l'« Anonyme de Fès », dont nous donnons un nouvel extrait, plus long et plus circonstancié que les précédents, nous sont déjà connus par les commentaires sur la conquête du Touât et sur le Tertîb, précédemment publiés dans les *Archives Marocaines*<sup>1</sup>. L'auteur du *Houlal el-bahya* est un critique sévère ; prédisposé déjà, par son origine chérifienne, contre la dynastie régnante, il ne pardonne pas au jeune prince qui règne à Fès, l'état d'anarchie, de pénurie financière et de faiblesse vis-à-vis des Puissances européennes, dans lequel il a laissé tomber l'empire chérifien, et, dans les éloges un peu hyperboliques qu'il prodigue à Moulay el Hasan, il faut voir autant de critiques pour son malheureux successeur.

« Ce prince, dit-il, avait une passion pour les voyages ; il se conformait ainsi à la parole de celui qui a dit : « Vivre dans une habitation fixe, c'est le plus grand des malheurs ;

1. *Archives marocaines*, I, p. 416 et seq., II, p. 154 et seq., et aussi *Les Institutions berbères*, I, p. 130 et seq.

c'est sur le dos des chevaux que se trouve la place du Sultan. » Et plus loin : « L'aigle vit dans les airs et habite les déserts, tandis que le coq erre autour des maisons. La force de l'aigle lui confère un pouvoir absolu ; mais le coq, que peut-il faire, sinon effrayer les poules quand il chante ? » Le coq, c'est évidemment Moulay 'Abd el-'Azîz. Un des gros griefs que lui reprochent ses adversaires, c'est justement son immobilité au palais de Fès, où la crainte le tient enfermé. Comment les tribus semi-indépendantes du Maroc consentiraient-elles à payer l'impôt sans avoir jamais vu le sultan ? « Les rois du Maghreb étaient dans l'habitude d'entreprendre de nombreux voyages. C'est ainsi qu'ils purent faire rentrer dans l'obéissance les tribus rebelles et les forcer à remplir leurs obligations à l'égard de l'autorité chérifienne. »

Un fait curieux et inconnu de notre auteur vient cependant, dans une certaine mesure, infirmer sa thèse. Les soulèvements des tribus djebaliennes n'ont commencé à se multiplier et à prendre des proportions inquiétantes, au point de transformer en *blad siba* des districts qui étaient autrefois *makhzen*, que depuis le voyage de Moulay el-Hasan dans ces régions. Les Djebala qui virent le sultan au milieu d'eux à cette époque, racontent quelle déception ce fut pour eux de constater que le sultan n'était qu'un homme comme eux, avec des yeux, des oreilles, des bras et des jambes. Le pouvoir occulte du sultan reposait sur l'ignorance et la superstition ; entouré auparavant d'une auréole surnaturelle, il perdit ainsi tout prestige, les Djebala se demandant quels droits à l'autorité souveraine pouvait avoir un homme qui, physiquement, ne différait pas d'eux-mêmes.

Les appréciations de notre auteur relativement aux faits et gestes des Chrétiens sont des plus piquantes. Elles ne révèlent ni patriotique hostilité ni fanatisme, mais un simple mépris. Les représentants des Puissances européennes ne sont que des importuns, des mendiants qui vien-

nent ennuyer le Sultan par leurs réclamations, et c'est par pure condescendance que celui-ci consent parfois à les écouter. « La cause de ces fréquents déplacements du sultan serait, aux dires de quelques-uns, le désir qu'il avait d'échapper aux nombreuses réclamations inopportunes des Puissances étrangères... » A Marrâkech, « les Représentants des Puissances trouvèrent moyen de venir l'importuner de leurs demandes et d'essayer de l'induire en erreur ; mais il parvint à les évincer, en jouant au plus fin avec eux, malgré l'avidité dont ils firent preuve en s'efforçant de lui arracher maintes et maintes concessions. » A l'appui de cette opinion, l'auteur n'hésite pas à dénaturer des faits historiques avec une désinvolture à laquelle le *Kitâb el-Istiçâ* nous avait déjà accoutumés.

L'histoire des « femmes de souverains chrétiens » traversant le détroit pour venir admirer la face de Moulay el-Hasan à Tanger, est, comme bien on pense, issue de son imagination ; quant au récit de la mort de l'ambassadeur d'Angleterre à Marrâkech et aux commentaires qui l'accompagnent, s'il doit être, pour les lecteurs marocains, un exemple irréfutable d'intervention divine, il contient pour nous une admirable révélation d'un des aspects de la mentalité marocaine : il est à rapprocher de l'interprétation donnée, tant à Tanger qu'à Fès, à la mort presque subite du duc d'Almodovar, président de la Conférence d'Algésiras. C'est d'interventions de cette nature, beaucoup plutôt que de leur propre activité, que les Marocains des classes éclairées — comme c'est le cas de l'Anonyme de Fès — aussi bien que de la masse du peuple, attendent avec sérénité la solution de la crise actuelle...

Tout est à retenir dans ce panégyrique de Moulay el-Hasan. Notre auteur y raconte, comme des faits d'armes éclatants, des expéditions qui ne furent pas toujours honorables pour l'armée chérifienne. Il y est autorisé, d'ailleurs, par les récits hyperboliques que le sultan lui-même rédigeait



dans ses lettres aux notables, qui rappellent par leur style redondant et satisfait les plus beaux morceaux de la littérature militaire des anciens Sémites. Le récit de l'expédition au Tafilalet est le modèle du genre :

« Continuant notre route, nous parvînmes chez les Aït Izdeg, toujours accompagné de nos troupes victorieuses. Dieu ayant répandu sa lumière sur eux, ils avaient abandonné les routes de l'erreur et de l'égarement. Ils vinrent à notre rencontre, tout tremblants, et craignant notre justice ; mais nous penchâmes pour le pardon, jugeant inutile toute effusion de sang, car selon la parole de Dieu, c'est se rapprocher de Dieu que de pardonner... Plaines et montagnes, nous avons pénétré partout : nous allâmes même jusqu'à Tadr'ousat, résidence d'un fameux chef révolté 'Alî ben Yahya El-Merr'âdy, qui restait sourd à tout avertissement. Nous nous en emparâmes et nous l'envoyâmes, solidement ligotté, à Marrâkech, avec d'autres révoltés... Auparavant nous avions envoyé chez les Aït Hadiddou des émissaires pour leur faire remplir leurs obligations ; les émissaires revinrent les mains vides, sans avoir pu se faire payer. Nous nous mîmes alors à surveiller les notables et les gens influents d'entre eux, et nous nous emparâmes un beau jour de 200 personnages importants ; nous ne les relâchâmes qu'après paiement intégral de notre dû. »

Ne croit-on pas entendre le récit de la marche triomphante de l'assyrien Tiglatphalasar, allant lever les impôts chez les riverains insoumis du Tigre et de l'Euphrate ? « Mon maître Assour m'ordonna d'affronter leurs sierras altières dont nul roi n'avait visité le site. Je convoquai mes chariots et mes fantassins et je filai entre l'Idni et l'Aïa, par un terrain difficile, à travers des montagnes sourcilleuses dont la cime était comme la pointe d'un poignard et qui n'étaient pas favorables au progrès de mes chars ; je laissai donc mes chars en réserve et je grimpai sur ces monts ardu. La communauté des Kourkhi assembla ses troupes

nombreuses, et, pour me donner bataille, elles se retranchèrent sur l'Azoubtagîsh, aux pentes de la montagne, terrain malaisé ; je luttai avec elles et je les vainquis<sup>1</sup>. »

Un sentiment de clémence, de compassion, de miséricorde, se dégage pourtant de l'épître de Moulay el-Hasan, dont les termes s'inspirent d'une morale plus moderne. Qu'on ne s'y méprenne pas cependant jusqu'à prendre pour de la libéralité et de la grandeur d'âme ce qui n'est, le plus souvent, que faiblesse du Makhzen.

C'est parce que la vie de Moulay el-Hasan, tirée du *Houlal el-bahya*, dépeint admirablement la mentalité marocaine, si difficile à saisir, beaucoup plus qu'en raison des renseignements historiques qu'elle nous procure, que nous avons jugé utile d'en donner une traduction intégrale. Au cours de cette traduction, nous avons passé de longues pièces de vers, assez médiocres d'ailleurs, qui auraient allongé inutilement le récit sans y rien apporter de nouveau.

---

1. *Annales de Tiglatphalasar I<sup>er</sup>*, fragment publié dans Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, II, p. 645-646. Que de rapprochements curieux à faire entre ces anciens empires d'Orient et le Maroc de nos jours ! Lisez ces quelques lignes sur le « pacha » assyrien : « Un gouverneur qu'on rappelait à Ninive ou à Kalakh afin d'expliquer sa conduite, s'il ne réussissait pas à la justifier complètement, il plongeait du coup dans la disgrâce, et la disgrâce, en Assyrie comme dans le reste de l'Orient, c'était neuf fois sur dix la confiscation des biens, la mutilation, la prison perpétuelle, la mort avec son appareil le plus hideux. Il y regardait donc avant de quitter son poste, et s'il avait quelque raison de se croire soupçonné ou déprécié en haut lieu, il ne s'empressait pas d'obéir. Les rébellions aboutissaient presque sans faute à un écrasement, et elles ne lui offraient que des chances de salut fort aléatoires, mais, entre la quasi-certitude d'une condamnation et la vague éventualité d'un succès, il n'hésitait guère : il jouait son va-tout sur une simple chance. » Maspero, *op. cit.*, III, p. 202-203. La situation est la même au Maroc, mais les pachas ont plus de chance de succès.



[L'auteur raconte d'abord sans développement, comment Moulay El-Hasan, s'étant élevé à la dignité d'imâm, remplit cette fonction jusqu'au jour où son énergie le mena sur le chemin de la gloire.]

« A la tête de ses troupes, il pacifia le Soûs, grâce à la ténacité qui fit la gloire du monde. Sous son gouvernement, les peuples virent avec joie disparaître leurs malheurs. »

Dans ces vers, le poète a voulu dire que toutes les tribus du Soûs se soumirent docilement à cet imâm remarquable et s'abritèrent à l'ombre de sa justice. C'est qu'il remplissait en effet ses fonctions de khalife avec le plus grand zèle, prenant toujours à cœur le bien de ses sujets. D'ailleurs l'unanimité des suffrages l'avait accueilli, preuve incontestable de sa valeur. Ce prince, après son départ de Marrâkech, se dirigea donc vers les tribus du Soûs<sup>1</sup>, au milieu de l'année 1299, dans le but de pacifier le pays. Les allées et venues des Espagnols sur la côte nécessitaient cette expédition. Ils convoitaient la mainmise sur quelques ports du Soûs, sous prétexte que le texte du traité de Tétouan leur en donnait le droit<sup>2</sup>. Leur résolution de mettre leur

1. Au commencement de l'été de 1882, Moulay El-Hasan traversa l'Oued Soûs, auprès de son embouchure, à la tête d'une armée puissante : il avait rassemblé tous les contingents de son empire, ceux des tribus de Fès comme ceux des tribus de Marrâkech ; tout ce qu'il avait pu lever, il l'avait emmené : cette armée pouvait être au début de l'expédition de 40 000 hommes ; une fois en marche, ce chiffre tomba assez vite, par suite des nombreuses désertions. Cf. Ch. de Foucauld, *Reconnaissance au Maroc*, p. 344.

2. Les Espagnols réclamaient sur la côte du Soûs le port qui leur avait été cédé en exécution de l'art. 8 du traité du 26 avril 1860 signé à Tétouan. Cet article était ainsi conçu ;



projet à exécution fit prendre aux choses une tournure tragique.

Ils avaient commencé par apporter aux gens du Soûs des marchandises, en rapport avec leur goût, dont ils leur vantaient les qualités ; mais les indigènes sourds à la réclame espagnole partaient à la débandade. C'est alors que le sultan entreprit une expédition pour mettre un terme à cet état de choses et faire respecter les droits du Makhzen spécifiés par les articles du traité et dont les Espagnols semblaient faire si bon marché.

Son départ eut lieu dans le mois de Ramadân de l'année ci-dessus indiquée. Il avait auparavant fait transporter de Casablanca et de Mazagan à la côte du Soûs les munitions nécessaires aux troupes.

« Sa Majesté Marocaine s'engage à concéder à perpétuité à Sa Majesté Catholique, sur la côte de l'Océan, près de Santa Cruz de Mar Pequeña, le territoire suffisant pour la formation d'un établissement de pêche, comme celui que l'Espagne y possédait autrefois.

« Afin de mettre à exécution ce qui a été convenu dans cet article, les gouvernements de Sa Majesté Catholique et de Sa Majesté Marocaine se mettront préalablement d'accord et nommeront des commissions de part et d'autre pour désigner le terrain et les limites que cet établissement devra occuper. »

En 1877 une commission mixte fut donc nommée.

« En 1878, les commissaires espagnols et marocains s'embarquèrent à Mogador sur le vaisseau *Blasco de Garay*, ils longèrent la côte entre l'embouchure de l'Oued Soûs et l'embouchure de l'Oued Noûn, examinant toutes les anses et toutes les criques : finalement leur choix se fixa sur une petite baie située à trente kilomètres au Nord-Est de l'embouchure de l'Oued Noûn, la crique d'Ifui (29° 20' de latitude Nord). Cf. Erckmann, *Maroc moderne*, p. 57.

« Le 21 janvier 1878, les Commissaires ayant obtenu l'adhésion de chefs de tribus, dressèrent un acte par lequel ils constataient que la rade choisie correspondait exactement à l'ancienne possession espagnole. La session fut ratifiée par le Sultan au mois d'octobre 1883. » Cf. Rouard de Card, *Les Relations de l'Espagne et du Maroc*, p. 110-111.



Puis, du Soûs, il gagna l'Oued Noûn, pacifia les contrées environnantes et y nomma des qâdis et des gouverneurs<sup>1</sup>. Il fit ensuite creuser un port auquel il donna le nom d'*Asâka*, pour faciliter les embarquements et les débarquements.

Voici ce qu'il écrivit aux gouverneurs des provinces occidentales pour les tenir au courant de la situation :

« Louanges à Dieu. Nous avons quitté Marrâkech grâce à la puissance de Dieu, emmenant avec nous des troupes nombreuses, accoutumées à la victoire. A leur tête s'avançaient les étendards déployés. Tel fut le départ de celui qui, mettant sa confiance en Dieu, suit les inspirations divines et obtiendra par là la réalisation de ses désirs. L'aide de Dieu nous a fait parvenir jusqu'aux limites du Soûs. Là, nous avons monté les chameaux dociles qui paissaient en paix dans les pâturages, tandis que les étendards de Dieu se sont mis à flotter au-dessus des régiments de la victoire.

« La lune brilla de tout son éclat.

« Des missions vinrent successivement, au nom des populations, nous promettre l'obéissance la plus complète, répondant ainsi à l'appel qu'on leur avait adressé. Les envoyés de ces missions avaient éprouvé la soif; ils burent et se désaltérèrent. La tâche qui leur incombait était ardue; ils surent la remplir avec honneur, grâce aux grands

1. Moulay El-Hasan profita de l'aversion que les gens du Soûs professaient à l'égard des chrétiens, pour leur faire accepter son autorité. « Il n'y a qu'un moyen de s'opposer à l'empiétement des Anglais et des Espagnols, leur dit-il : reconnaissez mon pouvoir, vous ne serez pas longtemps sans éprouver les bienfaits de mon alliance. » Il sortit de là l'arrangement suivant : tous les chaïkhs présents reconnurent l'autorité du sultan; celui-ci les nomma qâdis dans leurs tribus ou leurs districts et les renvoya avec des présents : il était sous-entendu que le pouvoir du sultan ne serait que nominal, mais qu'il allait l'affirmer et en donner une preuve visible aux yeux des chrétiens en construisant une ville au cœur de la région qui venait de se ranger sous ses lois. Cf. Ch. de Foucauld, *op. cit.*, p. 344.



personnages, notables et chaïkhs qui se trouvaient parmi eux. La lumière de Dieu les illumina à leur allée et à leur retour.

« Ils firent leur soumission, attestant qu'ils maintiendraient la paix et la tranquillité dans un esprit de reconnaissance pour le sultan, car toute espérance de révolte leur avait été enlevée. La crainte de Dieu fit des progrès dans leur cœur. La contrée put goûter les bienfaits de la paix et les auteurs de troubles se virent arrêtés à leur moindre apparition. C'est que le Makhzen était enfin sorti de sa léthargie.

« Notez les effets de la bonté de Dieu qui a donné à la terre un regain de vitalité.

« Après avoir chaleureusement reçu ces envoyés, nous donnâmes aux habitants de leur pays une bonne organisation. Nous choisîmes celui qui était le plus capable de gouverner pour qu'il ramène la paix parmi ses frères, et nous remîmes entre ses mains la direction de toutes les affaires. Grâce à Dieu nous avons pu confier le soin du gouvernement à des personnes aptes à remplir les fonctions dont elles étaient investies. Quant au gouverneur, il reçut des terres fertiles en partage pour qu'il y fasse réapparaître les bienfaits de la paix. Les gens aisés et les gouverneurs de province reçurent des fonctions en rapport avec leur grade et leur dignité. Leur union avec le Makhzen devint aussi intime que celle du corps et de l'âme. Un brillant avenir, que la lumière divine mettait en relief, s'ouvrit alors pour les gens des villes comme pour les gens des campagnes.

« Les impôts et les dons provenant de ces peuples constituaient une somme énorme qui était versée entre les mains du Makhzen, bien que le pays ne fut cependant pas en relation intime avec lui. Ceci durait depuis plus de 60 ans. N'eussions-nous reçu que le dixième de cette somme, c'eût été déjà beaucoup ; mais Dieu ne nous a voulu que du bien ; c'est lui le pourvoyeur de richesses, le puissant par excel-

lence qui prend en main la direction de toute chose. Nous comptons sur Dieu, et c'est en lui que la confiance sera le mieux placée.

« Nous avons ensuite nommé des qâdis capables de conserver sa pureté à la loi religieuse, faisant tous nos efforts pour choisir des gens de bien ; car tout est basé sur la loi : c'est elle qui vous fait comprendre le sens caché des choses.

« Les chorfa et les saints personnages vinrent en foule auprès de nous pour nous demander de conserver leurs coutumes, leurs usages, et de maintenir les concessions pour lesquelles nos saints aïeux, les imâms et les princes des croyants leur avaient accordé des dhahîrs<sup>1</sup>. Ils demandaient aussi que les dhahîrs émanant de personnes autres que nos ancêtres conservassent toute leur efficacité. Que Dieu soit satisfait de nos aïeux et nous accorde de suivre leurs traces ; nous sommes rempli de respect pour eux.

« Nous leur avons accordé ce qu'ils demandaient. Le but que nous nous proposons en agissant de la sorte était de protéger ces musulmans dans leur vie et dans leurs biens et de prémunir leur pays contre l'attaque de toute personne envieuse.

« Le point capital était l'ouverture d'un port à Ouad Noûl, dans un endroit appelé *Asâka* sur le territoire des deux tribus de *Tekna* et des *Aïl 'Bâ 'Amrân*. Ce port permettrait d'assurer la défense et faciliterait le commerce aux habitants.

« Sachant combien il est périlleux de fermer la porte du malheur et n'ignorant pas que seule la loi religieuse remet l'homme égaré dans le droit chemin, les deux tribus dont nous venons de parler s'empressèrent de venir au-devant de nous au moment où nous traversions l'Oued Ouâl'râs pour

1. *ظهري*, décret rendu par le sultan du Maroc, correspondant aux *firman*s des sultans de Turquie.

nous rendre sur leur territoire avec nos troupes, agissant ainsi à la façon du médecin qui opère dans un cas désespéré.

« Les deux tribus rencontrèrent nos troupes en un lieu connu sous le nom de *Amça*, près d'un port appelé *Aklou*. C'est la portion de territoire qu'occupent les Aït Bâ 'Amrân, elle porte le nom de *Sâhel*<sup>1</sup>. Nous pliâmes bagages et nous dirigeâmes vers cet endroit. Entre *Amça* et le lieu où j'ai voulu ouvrir un port, il y a deux étapes : il faut treize heures pour les faire.

« Les tribus nous envoyèrent leurs chorfa, leurs savants, leurs saints, leurs notables, leurs chaïkhs malekites pour les représenter. On les reçut de la même façon que ceux qui étaient venus auparavant : et leur traitement fut en tout point égal à celui de la mission précédente.

« Nous leur avons nommé un certain nombre de gouverneurs. Nous entrâmes en pourparler avec eux au sujet du port ; et ils exécutèrent nos ordres ponctuellement ainsi que

1. Le Sâhel se trouve compris entre le Dra' et le Soûs. On y trouve l'Oued Tazeroualt, l'Oued Adoudou, l'Oued Noûn, etc... Ces bassins côtiers sont séparés des bassins du Dra' et du Soûs par une ceinture de hautes montagnes à l'Est. Sur la côte il y a un réseau de collines formant un Sâhel.

Tribus : au Nord du Tazeroualt, les Chtoûka du Soûs ; au Sud de l'O. Adoudou, le pays d'Azrar ; de l'O. Adoudou à l'O. Noûn, les Aït Bâ 'Amrân ; dans la haute vallée de l'O. Noûn, les Amalouz, les Id Brahim ; entre O. Noûn, O. Adoudou et le Sâhel vrai, les Akhsas.

Dans la vallée moyenne et inférieure de l'O. Noûn, le district proprement dit de l'O. Noûn.

Entre l'O. Noûn supérieur et l'O. Tamanart, affluent du Dra', les Ansas.

Sur l'Oued Ouâlr'as, affluent de droite de l'O. Tazeroualt, les Esmonka, Toudina, Ammel, Aït Ousim.

Dans les montagnes au N.-O. de l'O. Ouâlr'as, les Ida ou Gueni-dif.

Dans les montagnes d'entre Tazeroualt et Ouâlr'as, les Aït Ahmed.

Dans les montagnes entre Tazeroualt et O. Noûn, les Ida ou Izid, Imejjat, Ifran.



le font ceux qui cherchent à satisfaire Dieu et son envoyé. Nous fîmes partir avec eux un détachement d'officiers, ainsi que des savants et des ingénieurs distingués pour tracer le plan du port et le creuser suivant toutes les règles de l'art. Par bonheur pour les populations, les circonstances voulurent qu'on hâtât les travaux d'exécution ; Dieu en avait ainsi décidé. Vous ne ferez que la volonté de Dieu ; il faut reconnaître que toute grâce est placée entre ses mains et que tout bienfait vient de Lui.

« Nous restâmes dans ce lieu jusqu'à ce qu'ils eussent élevé le phare. Si nous sommes troublés dans l'exécution de ce travail, Dieu saura faire le nécessaire ; si la source de vengeance ne vient pas à se tarir, nous abandonnerons le port à la grâce de Dieu ; et nous retraverserons les forêts !

« En dernier lieu nous avons nommé un qâïd pris parmi les qâïds de nos troupes ; nous l'avons choisi parmi ceux qui étaient doués d'un jugement solide ; nous l'avons établi dans la qaçba de *Tiznit*, ancienne résidence du Makhzen. Nous avons agi de la sorte pour que ce qâïd vienne en aide aux autres gouverneurs du Soûs, d'Oued Ouâbr'âs au Oued Noël et au Klîmîm. On en réfèrera à lui dans les cas embarrassants, surtout lorsque le Makhzen sera absent. Nous ferons savoir aux autres gouverneurs que ce qâïd a le pas sur eux et qu'on doit le consulter en cas de difficulté. Il possède toute la compétence voulue pour mener à bien l'exécution du port que nous avons projeté et qui nous servira à éviter le malheur et à goûter les bienfaits de la paix.

« Le peuple entra en joie comme l'homme altéré qui apaise sa soif ou l'homme égaré qui retrouve son chemin. Les gouverneurs furent mis au courant de ce que nous avions décidé et ils s'entendirent à merveille avec notre qâïd sur la manière d'exécuter nos ordres. Nous mîmes ainsi la dernière main à l'œuvre que nous nous étions proposé d'accomplir, après y avoir consacré tous nos efforts.

Que Dieu bénisse cette entreprise et la rende aussi méritoire que la guerre sainte ! C'est lui le généreux, le bienfaisant par excellence ; c'est lui le dispensateur de richesse ! Salut ! »

« A la fin de Chaoual, année 1299. »

Une seconde expédition partit de Marrâkech pour le Soûs, le 10 de Djoumâdâ II de l'année 1303 ; elle pénétra jusqu'au delà du pays des arabes Ma'ql et des autres tribus du désert.

A ce moment, la nouvelle parvint que la contrée entraît en rébellion et que des marchands anglais se dirigeaient sur le port de *Tarfaïa*<sup>1</sup>, sur la côte du Soûs pour faire du com-

1. *Tarfaïa* (encore appelé Baboucha), nom arabe du cap Juby (27° 58' 41" N. et 12° 56' O.), se trouve situé sur la côte du Soûs à 70 milles de distance en face des Canaries. Au Sud de *Tarfaïa* s'établit en 1879 la *North-West Africa Company* dont le directeur était M. Donald Mackenzie. Cette compagnie, dit un article intitulé *England and Morocco*, extrait du *Times of Morocco* (21 mars 1891), devait son origine à un projet présenté au public anglais qui avait pour but de fertiliser le désert en amenant les eaux de la mer dans le Sahara. La réalisation de ce projet ne fut jamais tentée ; mais de l'idée primitive naquit une association qui reçut le nom de « *Sous and North-West Africa Trading Company* ».

Les promoteurs de cette entreprise envoyèrent un agent à Tanger solliciter la coopération de Sir John Drummond Hay, ministre d'Angleterre au Maroc. Mais loin de les encourager, on leur dit que pareille chose était impossible. C'est alors que, par la suite, ils obtinrent d'un chaïkh local à peu près indépendant la permission d'occuper, en vue du cap Juby, une petite île de sable qu'à marée basse on pouvait atteindre à pied sec, et, sur le continent même, un emplacement où M. Mackenzie et MM. Andrews et Curtis, venus à bord du *Garrawalt* en 1883, fondèrent d'abord un petit comptoir et où ils établirent ensuite une factorerie un peu trop pompeusement appelée « Port Victoria ». On projetait l'établissement d'une douane avec une garde militaire. Mais, pour cela, il fallait s'entendre avec l'autorité supérieure du pays. Or le sultan fit prévenir les commerçants anglais qu'il ne pourrait les protéger efficacement contre les déprédations des tribus voisines qui ne dépendaient de lui que nominalement sans que de grosses dépenses n'en résultassent.

Les Arabes regardaient en effet cet établissement anglais comme une

merce avec quelques-unes des tribus. Ils avaient déjà installé des maisons par suite de la connaissance qu'ils avaient du pays. L'expédition se hâta de mettre fin aux troubles et ramena la tranquillité ; le mal qu'auraient pu faire les commerçants anglais fut ainsi coupé dans sa racine, et l'ordre régna de nouveau dans la contrée. Les troupes de l'expédition furent reçues par une foule enthousiaste qui apportait de nombreux cadeaux. Des familles entières se pressaient au-devant des troupes et venaient faire acte de soumission, se déclarant prêtes à servir fidèlement le sultan.

Ce dernier fit parvenir la nouvelle de ces événements à

menace qui, laissée sans réponse, pourrait se renouveler autre part. Aussi, vers le commencement de 1887, se produisit-il un conflit entre les indigènes et des employés de la *North-West Africa Company* ; nous passons sous silence diverses tentatives d'incendie ou de destruction commises avant cette date. L'occasion de ce dernier conflit, croit savoir le *Times of Morocco* (21 mars 1891), fut l'essai qu'auraient fait les dits employés de prendre des vues photographiques. Une rixe s'ensuivit au cours de laquelle un des Anglais perdit la vie et quelques autres furent blessés. Le sultan, rendu responsable, paya sans retard à la veuve de l'Anglais tué la somme de £ 4 000 ou £ 6 000, le chiffre exact n'ayant pas été publié.

Mais il se mit alors à entamer des négociations avec le gouvernement anglais pour l'abandon des concessions du cap Juby. Les demandes d'indemnité de la compagnie pour le préjudice qu'elle aurait à subir du fait de la perte de son commerce, traînèrent jusqu'au moment où l'expérience ayant suffisamment démontré l'inanité des efforts tentés pour faire du commerce sur cette côte et l'impossibilité de rentrer dans les frais occasionnés par la construction de fortifications élevées contre les indigènes, on apprit enfin (1891) par un télégramme de Reuter envoyé de la légation anglaise à Tanger que, sur la demande de Sir William Kirby Green, le sultan avait décidé de payer une indemnité de £ 50 000 à la *North-West Africa Company*. En retour de quoi la place serait non seulement abandonnée, mais la souveraineté du sultan reconnue jusqu'au Dra<sup>e</sup> et au cap Bojadar. Cf. Budgett Meakin, *The Moorish Empire*, p. 184, 412, 413. — *The Land of the Moors*, p. 390, 395. — *Times of Morocco* (21 mars 1891). — Erckmann, *Le Maroc moderne*, p. 209, 210.



ses qâids du Magreb. Les chaïkhs des arabes Ma'ql et leurs grands personnages vinrent à sa rencontre ; et lorsqu'il arriva sur leurs territoires, ils se félicitèrent de ce que le bonheur venait d'apparaître chez eux.

De là, le sultan envoya un détachement de ses troupes au port de Tarfaïa pour démolir les constructions élevés par les marchands anglais. On fit disparaître leurs drapeaux. Les chrétiens restés dans les maisons s'enfuirent jusqu'à leurs vaisseaux.

La construction du port d'Asâka fut alors ordonnée pour faciliter les embarquements et les débarquements. D'Agadir à Klîmîm, la sécurité et le calme furent rétablis.

Le sultan, selon son habitude, écrivit tout à ses gouverneurs. Cependant l'Angleterre se montra irritée de la destruction des maisons anglaises et de l'expulsion des négociants. Pour ramener la paix, il fallut indemniser les négociants ; c'est Dieu qui règle toute chose ; et sa bonté s'étend sur tout ce pays.

C'est à cause de cela que le poète a dit :

« Il les combla de grâces, de mérites et de bienfaits ; il alla même jusqu'à leur accorder des vaisseaux<sup>1</sup>. »

Dans ces vers le poète veut dire que les gens du Soûs et leur pays ont été comblés de bienfaits de toutes sortes. Tout ce qui leur manquait en fait de chevaux, de bêtes de somme et d'objets nécessaires leur a été fourni par Moulay El-Hasan qui a toujours suivi la bonté comme ligne de conduite. Il s'est efforcé de remédier aux maux de toute nature qui venaient assaillir ses sujets, et il s'est appliqué à pro-

1. Ce fut une innovation, le sultan avait employé un navire étranger nommé l'*Amélie* pour transporter le grain et d'autres provisions sur divers points de la côte. L'expérience réussit bien à Agadir et à Massa, mais à Aglau, une mer démontée empêcha l'atterrissage, de sorte que la famine régna dans l'armée jusqu'à ce qu'on eût pu faire parvenir des provisions par terre. V. Budgett Meakin, *The Moorish Empire*, p. 183.



téger surtout les gouverneurs, les notables, les gens religieux, les hommes de mérite et de science, les personnes de distinction et tous les faibles. Les habitants acquérèrent, grâce à lui, une force remarquable ; leurs aptitudes se développèrent ; la sécurité devint parfaite ; ils se rendirent ainsi illustres aux yeux des autres peuples qu'ils dépassèrent par leurs qualités. La justice de cet imâm remarquable qu'était Moulay El-Hasan avait accompli ces prodiges.

C'est que ce prince, en effet, se préoccupait assidûment du bonheur de ses sujets et ne négligeait rien pour améliorer leur situation, une fois qu'il s'était rendu compte de ce dont ils avaient besoin. Puisse Dieu l'aider dans sa tâche !

Le poète dit encore ces vers :

« A cette époque l'obéissance la plus complète au souverain existait dans le Soûs, le Haouz et le R'arb : de tous côtés la soumission était parfaite. »

Le poète veut dire par là que, comme nous l'avons déjà dit, les gens du Soûs possédaient la force et le courage qui leur ont permis de pénétrer dans les montagnes les plus difficiles d'accès. On peut dire que ce sont eux qui se conformaient le mieux aux préceptes imposés par la loi religieuse : ceci ne les empêche nullement d'obéir au Makhzen tant que le Makhzen est lui-même d'accord avec la loi.

Ils étaient nombreux et bien armés, ce qui a contribué à étendre leur influence. Ils obéissent au sultan mieux encore que les autres tribus arabes ou berbères : ils agissent comme les habitants de Syrie qui peuvent être cités comme exemple d'obéissance et de fidélité au souverain.

L'obéissance des gens du Soûs est une chose évidente dans les territoires de l'Ouest, notamment dans le Haouz qui s'étend de Rabât El-Fath jusqu'au Soûs et comprend une partie du Soûs inférieur ; d'ailleurs nous avons indiqué ses limites précédemment. Les Marocains donnent la dénomination de R'arb à ce qui se trouve entre l'Ouad Ouarr'a

d'une part et le Qçar de Ktâma (El-Qçar el-Kebîr) et la mer, du côté du coucher du soleil, de l'autre. C'est le pays des Benî Mâlek et Sofyan ; il comprend le Maghreb El-Aqça, de Tlemcen à l'Océan. Dans tous ces pays, les gens du Soûs faisaient preuve d'une fidélité et d'un dévouement parfait à Sa Majesté le Sultan. Ils lui faisaient parvenir leurs cadeaux

à Marrâkech ; c'est à cause de la banlieue (حوز) de Marrâkech que la province de Haouz prit son nom. A Fès-labellé, l'étonnement se transforma en admiration, quand on vit leurs gouverneurs apporter au sultan des richesses énormes en cadeaux. Tout le monde s'accorde à reconnaître leur mérite et leur force ; à côté d'eux, les autres tribus semblent bien inférieures ; quant à leur armée, elle est toute dévouée au sultan. Chez eux, on considérerait comme contraire à toutes les coutumes, de s'allier à d'autres pour lutter contre le sultan.

Leur organisation est la même que celle des tribus d'Oudjda et du reste des berbères de la montagne Fâzâz et des environs de Sidjilmâsa et de Fès, ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de le dire à propos de leurs coutumes. Ils observent ponctuellement la loi religieuse. S'il arrive qu'un étranger soit molesté à la suite d'une dispute qui a lieu entre eux, les notables s'assemblent et lui font rendre justice par le coupable.

Leurs bonnes dispositions étaient telles, que quelle que fût la chose demandée par Moulay El-Hasan, ils accédaient de suite à ses désirs, qu'il s'agisse de lui fournir des céréales ou tout autre produit.

C'est bien au peuple du Soûs que peuvent s'appliquer les vers suivants :

« Grâce à sa manière de vivre, il peut prodiguer ses richesses ; les revenus de sa propriété lui permettent de fournir le *zakât*. »

« Il se soumet humblement aux décrets chaque fois qu'ils

sont promulgués, et accepte toute décision motivée par l'état de choses. »

La bonne conduite que mènent les gens du Soûs leur permet, en effet, une fois l'évaluation faite, de prélever volontairement sur leurs biens, la dîme exigée. Ils prélèvent de même la zakât sur leurs troupeaux de moutons et de vaches et en versent le prix à qui de droit.

Toutes les fois qu'on promulguait des décrets touchant l'administration et que ces décrets se trouvaient conformes à la loi religieuse, ils les accueillaient favorablement ; de même ils se soumettaient à tout jugement rendu sur une affaire pour laquelle ils avaient demandé une décision. On ne peut imaginer un peuple plus soumis et plus pacifié.

Moulay El-Hasan, changeant ensuite de direction, fit route vers les grandes tribus berbères rebelles. Ce voyage suggéra ce vers au poète :

« Il tourna ses projets contre les Benî Mguîld, qui faisaient régner l'anarchie au milieu des plaines immenses. »

C'est-à-dire qu'après la pacification totale du Soûs, Moulay El-Hasan, dirigeant ses efforts et son zèle d'un autre côté, entreprit une expédition contre la tribu des Benî Mguîld ; c'est l'une des grandes tribus berbères qui font partie des Aït-Oumâloû, fraction des Çanhâdja. Il voulait marcher non seulement contre cette tribu, mais aussi contre toutes les tribus de cette fraction, telles que les Dhayân, les Soufyân, les Aït Chenmân, les Aït Yesry, et d'autres Berbères qui habitent les montagnes du Fazâz.

Ces peuples sont établis et retranchés dans les parties difficiles d'accès de ces montagnes, depuis que les Berbères possèdent le Maghreb, c'est-à-dire bien longtemps avant l'Islamisme. Cédant à leurs passions, ils se révoltèrent et se livrèrent à toutes sortes de déprédations. Ils n'ont point de chefs pour les empêcher de suivre leurs mauvais penchants. Ils ne reconnaissent aucun imâm dans ces vastes plaines



sans eau, où la marche est si pénible. Ils se sont établis là en maîtres et ne se gênent nullement pour y violer les règles de la justice.

Le sultan une fois arrivé dans ces montagnes, y assura son autorité : puis il se dirigea sur la qaçba Adkhasân qu'avait fait bâtir Moulay Ismâ'il. La majeure partie des tribus de cette contrée vinrent au-devant de lui ; quittant alors Mékinès Ezzeitoûn, il prit la direction de leurs territoires, le 10 de Ramadân El-Mouaḍhem de l'année 1305.

Ce prince avait une passion pour les voyages<sup>1</sup> ; il se conformait ainsi à la parole de celui qui a dit : « Vivre dans une habitation fixe, c'est le plus grand des malheurs ; c'est sur le dos des chevaux que se trouve la place du sultan. » Son plus grand bonheur était de veiller la nuit. Grâce à sa décision, les gens de bien se sont épris de l'ardeur de faire disparaître les méchants.

La force et la vigueur sont l'apanage du sultan ; son dévouement pour sa compagne et ses enfants ne connaît point de bornes. Il aime les gens courageux et se plaît aux préparatifs de guerre. Il évite le voisinage du chat et de la souris et préfère vivre sous la tente ; en cela, il est un vrai lieutenant de Khaḍir ; et personne ne peut lui être comparé.

« L'aigle vit dans les airs et habite les déserts, tandis que le coq erre autour des maisons. La force de l'aigle lui confère un pouvoir absolu ; mais le coq, que peut-il faire, sinon effrayer les poules quand il chante ? »

Des écrivains perspicaces ont traité la question dans des écrits qui méritent l'attention, d'autant plus que leurs assertions ont été vérifiées par l'auteur lui-même. Voici la teneur de ces écrits :

Il y a de multiples avantages à voyager. Le déplacement

1. L'un des ministres du sultan disait avec fierté : « Le trône de l'empereur du Maroc, c'est son cheval ; son baldaquin, c'est le ciel. »

d'un lieu à un autre ne peut que profiter à l'homme ; aussi les rois du Maghreb étaient-ils dans l'habitude d'entreprendre de nombreux voyages. C'est ainsi qu'ils purent faire rentrer dans l'obéissance les tribus rebelles et les forcer à remplir leurs obligations à l'égard de l'autorité chérifienne. Les routes étaient soigneusement gardées, et l'on y trouvait des emplacements favorables à une halte. Le châtement ne faisait point attendre le rebelle, aussi tout germe de corruption ne tarda-t-il pas à disparaître.

Le Makhzen devint alors un guide sûr pour le peuple chez qui ne se manifestait plus aucune trace d'opposition ou de désobéissance. C'est là un miracle par lequel Dieu a manifesté sa bonté suprême. Pour l'accomplir Il s'est servi d'hommes sages tels que notre sultan ; aussi doit-on se conformer à la volonté de ce dernier et le suivre partout, quelle que soit la distance à parcourir, quelles que soient les difficultés de la route. Son heureuse étoile l'a conduit au sommet du bonheur ; grâce à sa force, son renom s'étend jusqu'aux confins de la terre. Il a placé sa confiance en Dieu qu'il craint et respecte. Celui qui ne cherche d'appui qu'en Dieu voit augmenter la puissance de ses armées, et les choses cachées lui sont révélées ; tel est le portrait de notre Maître et Seigneur, le sultan, par la venue duquel Dieu rehaussa la gloire du Maghreb. La paix et la guerre sont placées dans sa main et Dieu l'a comblé de bienfaits. Il administre son peuple conformément à la volonté divine.

Les sultans se transmirent l'autorité de père en fils acquérant ainsi une influence prépondérante dans le monde.

Le fils d'Alî, le descendant de la fille du Prophète, notre Maître chéri, dirigea les affaires de notre pays avec la plus haute compétence. Puisse Dieu augmenter sa puissance !

On peut lire, sous le titre de رنات الثاني, le récit d'une seconde victoire au pays des Mguïld, car les gens de cette

tribu, à l'exemple de ceux du Soûs, étaient entrés en rébellion. Le sultan se mit aussitôt en devoir de réprimer pacifiquement cette révolte, en suivant une politique d'indulgence et de pardon. Mais les insurgés, à l'exemple du caméléon aux mille transformations, retombaient perpétuellement dans leurs fautes passées, comme si la liqueur rousse (le vin) eût troublé leur cerveau. Le sultan espérait cependant les dompter à force de patience et de douceur : c'est tout au plus s'il fit payer une rançon aux plus coupables ; cet acte de générosité ne servit qu'à redoubler leur insolence, il n'y a aucun doute à concevoir sur ce sujet.

Le sultan, comprenant que la patience avait des bornes, se décida à prendre des mesures en conséquence pour éviter le retour de pareils événements. Il prit conseil et se prépara à agir. L'effervescence était à son comble dans la tribu, aussi son plus grand désir était-il d'y rétablir l'ordre et la justice. Néanmoins désirant user de conciliation, il les fit prévenir par lettre d'avoir à rentrer dans l'obéissance ; cette démarche n'ayant pas abouti, il se mit à l'œuvre sans plus tarder. L'armée prit l'ordre de marche et il quitta Mékinès. Son plan était préparé d'avance.

Il ne tarda pas à entrer sur le territoire de la tribu rebelle, à la tête de cavaliers et de fantassins, accompagné de ses étendards et drapeaux. Mais toutefois sa politique était de ne se servir de la poudre que comme d'une dernière ressource, car il avait pour principe que la plume l'emporte sur l'épée. En tout cas, en quelque lieu qu'apparaisse l'injustice, le sultan, si tel est son désir, parviendra à l'étouffer. L'épée finira par réussir là où aura échoué la douceur.

Il arriva donc qu'un jour les rebelles se trouvèrent en contact avec la mahalla du Sultan ; mais cette dernière, se mettant en branle, prit la direction du point central des habitations de leur tribu. Enhardis, les rebelles dont le nombre augmentait incessamment, s'avancèrent en deux colonnes contre la mahalla ; mais, contrairement à leurs



prévisions, un retour offensif de celle-ci les mit en déroute. Des armes et des chevaux furent pris : les chefs eurent la tête tranchée et des ruisseaux de sang coulèrent.

La maḥalla se jeta ensuite sur les qçour où les fuyards s'étaient retranchés ; elle les bloqua, de telle sorte que, réduits à toute extrémité, ne voyant aucune issue à leur situation désespérée, ils tinrent conseil et finalement vinrent chercher refuge auprès des canons du Sultan.

Notre Seigneur les prit en pitié et malgré leurs fautes, leur fit un accueil plein de bienveillance. Il leur rendit confiance tout en exigeant d'eux, bien entendu, le paiement de la *zakât* et de l'*achouâr*, l'obéissance absolue à ses ordres, et, en compensation des assassinats commis, la remise entre ses mains de 3 000 mules et 8 000 moutons et vaches.

Tout ceci fut ponctuellement exécuté. D'ailleurs, notre Sultan demeura dans leur pays à la tête de son armée, jusqu'à l'exécution pleine et entière de toutes ces conditions.

Telle est l'expédition qui met en relief la personnalité de notre Maître victorieux. Ce triomphe ne le cède en rien à celui qu'il remporta sur les gens du Soûs.

Les lettrés du conseil composèrent à ce sujet de nombreuses qacîdas à la louange de ses hauts faits ; chacun y mit tout son talent. Le Sultan leur ordonna alors de retourner à Fès pour offrir ces différentes qacîdas aux lettrés, jurisconsultes et nobles de la ville, car la beauté de leur style leur donnait véritablement droit de cité dans l'histoire.

Dans l'intervalle, on apprit que, près du pays des Benî Mguîld, on avait découvert dans les champs un mortier de guerre. Cette découverte fit sensation ; ce canon n'avait pas appartenu aux précédents rois du Maghreb, et l'on ne s'expliquait pas sa présence au milieu des champs. Le sultan donna l'ordre de le transporter jusqu'à la maḥalla, ce qu'on fit, en utilisant, pour son déplacement, de nombreux chameaux. A la vue de sa taille, le peuple fut saisi d'étonnement. Ce canon alla prendre place au milieu d'autres que



possédait déjà le sultan. Ce dernier reprit alors la route de Mékinès Ezzeïtoûn. Telle fut l'expédition contre les Benî Mguïld.

On y put remarquer la perfidie des Aït Choukhmân (Berbères) qui trahirent la confiance de ceux qui étaient venus vers eux de la part du sultan. Le sultan, en effet, en ayant fini avec les Benî Mguïld, leur envoya son cousin, Moulay Sroûr, à la tête d'environ 200 cavaliers, pour leur faire acquitter la zakât et l'achour. Les Aït Choukhmân se déclarèrent prêts à faire acte de soumission et à payer ce qu'ils devaient.

Mais à l'arrivée des envoyés du sultan, un individu du nom de Mahaouichim (appellation qui servait d'ailleurs à désigner aussi toute une fraction de tribu fort en honneur dans le pays) leur suggéra de funestes idées de trahison. Il les engagea à faire disparaître les cavaliers et qâïds du sultan. Ses conseils furent écoutés. On répartit les cavaliers dans les différentes tentes et habitations de la tribu, sous couleur d'hospitalité, d'après l'usage établi ; on eut même l'air de rivaliser en générosité dans le bon accueil qu'on leur fit.

Conseil fut ensuite tenu à la suite duquel on décida de tuer tous les hôtes à un signal convenu.

Ainsi fut fait. La mort vint frapper presque tous les envoyés du sultan ; quelques-uns seuls parvinrent à s'enfuir. Moulay Sroûr, le chef de la troupe, périt lui-même dans ce massacre. Son corps fut rapporté à la mahalla.

Ce meurtre perpétré, les assassins gagnèrent le sommet des montagnes où ils se séparèrent pour chercher un refuge derrière les broussailles et dans les endroits d'accès difficile.

Moulay El-Hasan chargea alors une petite troupe de leur faire la chasse et de s'en emparer. Leur territoire fut envahi, mais on n'y trouva ni personnes, ni biens d'aucune sorte. On se borna alors à ruiner les maisons, à saccager les pro-

priétés, à raser les forteresses ; en un mot à transformer le pays en désert.

Recherche fut faite de ceux qui leur avaient prêté main-forte dans l'accomplissement de leur forfait. On découvrit la tribu des Aït Dâoûd, celle des Aïsy et celle des Mahouichin. Le sultan autorisa le partage de leurs biens en signe de représailles.

. . . . .

Pendant cette expédition, le sultan célébra la fête traditionnelle des sacrifices dans le pays d'Adkhasân de la tribu des Dhâyân. Les Dhâyân y assistèrent, ayant avec eux un drapeau qu'ils prétendaient avoir appartenu à Moulay Soleîmân. Le sultan fit joindre ce drapeau aux siens ; puis il regagna Mékinès Ezzeïtoûn, vers la fin de dhoûl-hidjdja de l'année 1305. On l'y reçut en grande pompe. Après y être resté jusqu'au commencement de Çafar, il fit sa visite au lieu saint de notre seigneur Moulay Idris le grand. Il se rendit ensuite à Fès. Les notables vinrent à sa rencontre en lui souhaitant la bienvenue et en lui apportant des cadeaux. Les poètes vantèrent les exploits de ses troupes dans de nombreuses qacîdas ; tous revinrent avec de quoi largement certifier sa générosité.

. . . . .

Le sultan demeura à Fès jusqu'au mois de dhoûlqa'da de l'année 1306 ; à cette époque il fit une tournée d'inspection dans les ports, comme on le verra plus bas.

La poésie s'est emparée de tous les événements qui se déroulèrent chez les Benî Mguîld et leurs voisins :

« Le sultan persévéra heureusement dans sa politique de douceur, jusqu'à ce que les révoltés, convaincus, acceptassent ses ordres ; il leur nomma un gouverneur, et tous se soumirent fidèlement aux conditions imposées par le vainqueur. » . . . . .

Y a-t-il personne qui puisse suivre les traces de Moulay El-Hasan et tenter seulement les magnifiques efforts qu'il fit pour maintenir la justice, répandre les bienfaits de tous côtés, accomplir des hauts faits, rendre le pays prospère, traiter généreusement ses sujets, ramener, en un mot, le royaume à l'état florissant dont il s'était écarté ?

Dans la crainte de Dieu et l'observation des commandements, peu des personnes de son temps atteignirent son degré de perfection. Sa grande piété et sa dévotion lui faisaient remplir le devoir de la prière avec une exactitude exemplaire.

La façon dont il comprenait la fidélité aux traités est bien connue. Il ne tirait pas vengeance des rebelles et révoltés, il évitait de répandre leur sang ; mais dès qu'ils étaient rentrés dans l'obéissance, il exécutait fidèlement ce qu'il leur avait promis ; aussi l'indocilité se fit-elle de plus en plus rare parmi son peuple.

Personne n'ignore le respect qu'il a voué aux savants et aux chérifs, à ce point qu'il a trouvé moyen de se concilier les cœurs de ceux mêmes qui le tenaient encore en défiance. Les Qâdis n'ont eu qu'à se louer de sa sollicitude. Une part prédominante fut laissée aux savants dans la décision des affaires religieuses et temporelles, à l'instar de ce qu'avaient fait ses ancêtres. D'ailleurs, en toutes circonstances, la loi religieuse fut scrupuleusement observée.

En l'année 1310, la vente du blé ayant considérablement diminué dans les marchés, par suite de disette, le sultan ordonna d'ouvrir ses magasins et de vendre les réserves de céréales qu'ils contenaient, sans majoration de prix. Du fait de cette mesure, le pays vit renaître l'abondance et l'abaissement progressif du prix du blé !

On retrouve les traces du souci qu'il prenait du bien-être de son peuple dans les lettres chérifiennes qu'il envoya à ses différents représentants. On y voit les recommandations qu'il leur faisait de protéger le faible, d'honorer le savant,



le vieillard et le chérif, de chercher à diminuer les crimes, de ne relâcher le coupable qu'après lui avoir imposé l'amende obligatoire. On traquera l'homme injuste pour l'emmener en prison avec les pécheurs et les gens pervers.

Tels étaient les moyens que préconisait le sultan pour arriver à se faire craindre et aimer tout à la fois de ses sujets ; la crainte et l'amour étant en effet la racine de toute organisation, le pivot de toute politique.....

En ce qui touche la préparation à la guerre et l'outillage de l'armée, aucun des rois du Maghreb qui précédèrent notre sultan, ne peut rivaliser avec lui. Non content d'avoir augmenté par des commandes nouvelles faites en Europe, le stock d'armes de guerre et de canons, que lui avaient légué ses ancêtres, il conçut encore le projet d'assurer une production régulière d'armes de guerre par la création d'un arsenal.

Sa famille et tous ses parents proches et éloignés furent toujours traités avec le plus grand respect et la plus grande bienveillance. Il ne les laissa jamais manquer de rien. Ceux qui rattachaient leur origine à la sienne recevaient une pension ; les faibles et les pauvres avaient plus spécialement droit à ses largesses ; il leur fit construire une maison où il réunit ensuite les femmes chérifes réduites à la misère, pour lesquelles se manifestait tout particulièrement sa libéralité.

L'un des traits les plus remarquables de la dynastie 'Alaouya, c'est que l'orgueil est banni de chez ses membres. Le fort comme le faible est soumis aux mêmes lois ; l'égalité règne entre eux. Les gouverneurs conservent dans leurs jugements la plus grande impartialité, car ils appartiennent à la race des rois de la terre, aussi ne peut-on avoir que profit à entretenir des relations avec eux.

Le sultan prenait aussi un soin jaloux de ses ministres et intendants ; il s'aidait de leurs conseils dans la direction

des affaires. Il visitait les prisonniers, élargissait sur l'heure ceux dont l'innocence était reconnue ; pardonnait à ceux dont le repentir était véritable. La justice seule lui dictait ses actes.

Depuis son accession au trône, jamais il n'a fait couler le sang de personne, jamais il n'a fait trancher la main ou le pied de personne, sans avoir eu entre les mains les preuves évidentes de la culpabilité de l'individu.

Il châtie les fauteurs de troubles en les exilant ou en les emprisonnant, par crainte de les voir récidiver. Sa bienveillance ne peut entrer en comparaison qu'avec celle de Mo'aouya. C'est d'ailleurs la plus sûre des politiques pour se gagner les cœurs effarouchés. Le pardon et la compassion sont l'apanage d'un caractère généreux, or en ces deux qualités le sultan a dépassé ses ancêtres. La compassion donne le temps de réfléchir et qui agit sans précipitation se diminue les chances d'erreur.

On raconte que son aïeul Moulay 'Abd Er-Rahmân avait condamné à mort un individu qui en avait tué un autre. Au moment où on allait trancher la tête du condamné, celui-ci, d'un geste pudique, ramena son vêtement sur ses parties naturelles. Le sultan, informé du fait, se repentit d'avoir fait mettre cet homme à mort. Il n'aurait dû, pensait-il avec regret, que lui infliger le paiement du prix du sang à la famille de la victime. Ce trait dénote combien grande était la compassion chez les rois de cette dynastie...

Le sultan est extrêmement bon ; sa compassion est infinie, or c'est justement la qualité dont un sultan a le plus besoin...

On cite de nombreuses anecdotes à l'égard des gens compatissants, des rois plus spécialement, qui ont usé du pardon, comme Moulay El-Hasan, envers les révoltés.

Zyâd envoya à Mo'aouya un homme des Benî Tamîm. Lorsque cet homme se présenta, Mo'aouya lui dit : « Tu as prêté aide à nos ennemis. » L'homme lui répondit : « O Prince des Croyants, une révolte générale avait éclaté, le désordre était à son comble ; les gens de bien devenaient rares. Pour mon propre compte, je pillai ; je mangeai et bus tout mon saoul jusqu'à ce que les troubles eussent disparu et que le calme fût revenu. Les esprits reprirent conscience d'eux-mêmes et peu à peu nous rentrâmes dans l'ordre et recommençâmes à mener une vie exemplaire. Nous nous soumîmes à notre khalife. Celui qui se repent, Dieu ne le punit pas ; celui qui demande pardon à Dieu, Dieu lui pardonne généreusement. » Mo'aouya tomba en admiration devant l'ingénieuse éloquence de cet homme. Il lui accorda le pardon et le combla de bienfaits.

Cette histoire est dans le genre de celle d'Hobry avec Moulay El-Hasan, que nous avons déjà rapportée.

Personne, à l'exception de Mo'aouya fils d'Aboû Sofyân, ne parvint au degré de compassion de notre sultan.

Moulay El-Hasan, désireux de se rendre compte par lui-même de l'état des villes maritimes, et ne voulant pas se fier aux ouï-dires, se mit en route pour la côte. Il fit une visite approfondie de ces villes et avisa aux moyens de remédier aux maux dont elles souffraient.

C'est ainsi qu'il arriva à satisfaire les Benî Mguîld et à leur faire accepter les lettres chérifiennes où il leur donnait ses ordres. Partout où la pacification était devenue telle que la présence du sultan n'était plus nécessaire, il plaça des gouverneurs avec recommandation de n'obéir qu'aux plus purs sentiments de justice. Il nomma des ministres et leur fixa comme règle la crainte de Dieu ; il nomma des administrateurs des recettes et dépenses, des comptables, des surveillants, des émissaires chargés de la police, des juges, des notaires, des fonctionnaires administratifs, des hommes



éclairés et intelligents en qui l'on pouvait avoir confiance et que l'on consulterait en cas de besoin.

De cette façon, rien de ce qui se passait chez les Benî Mguîld ne passait inaperçu pour le sultan. Ses agents le tenaient au courant de toutes les nouvelles. Ils avaient reçu l'ordre, d'ailleurs, de ne traiter le peuple qu'avec bienveillance. Le sultan se réservait le droit de punir les vrais coupables et de les jeter en prison. On ne pouvait agir avec plus de tact : c'est ainsi que s'étaient comportés avant lui les sultans respectueux de l'équité.

'Abd El-Malik écrivit une fois à El-Ḥadjdjâdj pour le prier de lui faire savoir comment il s'y prenait pour diriger ses sujets. El-Ḥadjdjâdj lui répondit :

« J'ai fait appel à toutes mes facultés ; j'ai fait taire mes passions ; j'ai appelé près de moi ceux de mes sujets qui faisaient preuve de la plus grande obéissance. J'ai mis à la tête de l'administration de la guerre un homme compétent ; le service des dépenses est tenu par quelqu'un dont la fidélité est à toute épreuve. J'ai distribué ainsi à chacun de mes subordonnés une parcelle de mon autorité. Mon épée s'est tournée contre les méchants, mais j'ai récompensé les gens de bien, de telle sorte que les premiers craignent mon châtiment tandis que les seconds sont encouragés à persévérer dans leur bonne conduite. J'ai mis ma confiance en des gens fidèles que j'ai ensuite récompensés. »

Lorsque Zyâd nommait un gouverneur, voici ce qu'il lui disait : « Prends l'engagement de remplir tes fonctions pendant un an ; tu changeras quatre fois de poste. Durant ce temps, et, là, où tu seras, tu agiras à ta guise. Si je trouve que tu ne remplis pas ta tâche avec assez de fermeté, je te congédierai et tu seras délié de ton engagement. Si je vois que tu emploies la ruse pour te rendre puissant, tu subi-



ras mon mépris et tu encourras mon châtement. Je pèserai tes actions et tu auras à supporter les conséquences de toutes les choses illicites que tu auras faites. Mais si je te trouve serviteur à la fois loyal et ferme, je te maintiendrai dans tes fonctions, je rendrai ton nom célèbre, je te ferai riche et tes enfants ne manqueront de rien. »

Abou Ouâil Eth-Thaqâfy raconte que Soleïmân ben Ouahb le fit appeler un jour et lui dit : « J'ai pensé à toi à cause de ta loyauté ; je t'ai nommé gouverneur ; tâche de justifier la confiance que j'ai placée en toi. Sois juste envers les hommes et accomplis tes devoirs à l'égard de Dieu. » — [Et il ajoute :] « Le sultan me remit ensuite ma lettre de nomination. »

Moulay El-Hasan, s'étant inspiré des idées contenues dans les citations précédentes, put de cette façon obtenir des Benî Mguïld l'exécution des obligations qu'ils avaient envers le Makhzen, telles que le paiement de la Zekât et de l'achôûr. Il manifesta ainsi plus qu'aucun autre sa majesté souveraine.

Moulay El-Hasan fit ensuite une expédition dans les montagnes des R'ômâra. Il visita, après, les villes maritimes dans le but d'y apporter les améliorations qu'il aurait jugées lui-même nécessaires.

Ces voyages furent célébrés par de nombreux poètes, et cela, à cause de la munificence dont Moulay El-Hasan faisait preuve à l'égard des savants et littérateurs, qui, l'accompagnant toujours, ne laissèrent rien échapper de ses moindres faits et gestes.

La cause de ces fréquents déplacements du sultan serait, aux dires de quelques-uns, le désir qu'il avait d'échapper aux nombreuses réclamations inopportunes des Puissances étrangères. Selon d'autres, il ne faudrait y voir que le

souci d'achever la pacification des points de l'empire encore agités, et l'intention de prémunir ses sujets contre toute éventualité fâcheuse, ainsi que le désir de se rendre compte par lui-même de l'état des vendanges.

Le sultan quitta donc Fès et transporta son camp auprès du pont de l'Oued Seboû, dans un emplacement convenable. Tout homme de bon sens, dans le Maghreb, se réjouit à la nouvelle de ce voyage.

Son départ de Fès avait eu lieu le lundi 17 de Chaoual de l'année 1306 ; il quitta le pont de l'Oued Seboû le lendemain 18 et vint passer la nuit près du fleuve Ynâoul.

C'était la première fois qu'il descendait au milieu des tribus des Benî Hîân. Il y rétablit l'ordre, puis se dirigea le 20 de Chaoual vers les tribus des Aribi'â Tisâ, qui lui firent présent de magnifiques chevaux. On remarquera que tel était l'amour de ces gens pour le sultan, que les plus pauvres d'entre eux tinrent cependant à honneur d'offrir au moins au sultan un bouc et un bélier.

De là Moulay El-Hasan passa à Rabât chez les Çanhâdja ; il établit son campement au pied de la montagne, en un lieu appelé 'Aïn Medioûna où il demeura longtemps. Les habitants de cette montagne sont peu riches ; ils ne possèdent de champs cultivés que dans la partie inférieure de la montagne. Vivraient-ils en bons termes avec leurs voisins les Benî Hîân, qu'ils pourraient néanmoins y semer et y récolter, battre leur récolte et jouir en paix du fruit de leur travail. Malheureusement ils sont constamment harcelés par les Benî Hîân. Cependant la montagne leur fournit de l'eau en abondance ; ils possèdent des arbres fruitiers dont ils vendent les produits pour pouvoir s'acheter la nourriture dont ils ont besoin. La propreté qui règne partout et l'excellente façon dont ils savent préparer les mets donnent à leur pays une allure de pays civilisé. Les populations sont paisibles et animées des meilleurs sentiments ; on

rencontre parmi elles des familles dont les membres appartiennent au Makhzen.

Abandonnant la montagne des Çanhâdja, le sultan fit ensuite route vers les Mthiana. A proximité de ces tribus se trouvent celles des Benî Oualîd, des Ar'rayouh, des Fuâsa, des Benî Ounjel et des Mernîsa. Les gens de ces tribus ne valent pas la corde pour les pendre; ils vivent dans la misère, mais leurs mauvais instincts les empêchent de s'améliorer. Leur cœur est plus dur que la pierre. Ce sont les gens les plus injustes qui soient au monde; ils sont sans cesse les armes à la main, toujours prêts à se jeter contre leurs propres frères, avec ou sans raison. Complotent-ils la mort d'un des leurs? On est sûr qu'ils réaliseront leur dessein en usant de ruses et de stratagèmes diaboliques. Tandis que la vie de ces hommes se passe à errer dans les forêts et les vallées, leurs femmes font paître les bestiaux.

Le sultan s'éloigna promptement de cette contrée; il eut trop peur que ses troupes, dans un excès de zèle, ne la ravageâssent de fond en comble et ne fissent disparaître jusqu'aux moindres traces de ses habitants. Ce fut la raison qui le décida à les épargner, malgré l'énormité de leurs crimes.

Il gagna le pays des Benî Zerouâl et se rendit chez les chérifs Hammoûmyîn qui s'acquittèrent envers lui des devoirs d'hospitalité et approvisionnèrent largement ses troupes et sa garde particulière. Quittant alors la plaine des Hammoûmy, il s'installa au milieu des Benî Zerouâl. Il visita l'imâm Châtîby, le plus vertueux des hommes, qui a écrit

le livre intitulé *اللباب في مشكلات الكتاب* et un autre appelé

*الجمان في خبر الزمان*, qui a commenté l'ouvrage nommé

*المباحث الاصلية*, et qui a décrété que des sacrifices seraient offerts aux saints de ce pays.



Le sultan se rendit ensuite auprès de l'imâm de la confrérie Châdhilya des Derqâoua : Seyyîd Moulay l'Arby dont la renommée s'étend à l'Orient et à l'Occident. Cet imâm eut l'honneur d'être reçu par le sultan qui descendit ensuite jusqu'au bord de l'Oued Oudouz et atteignit les frontières communes aux tribus des Benî Aḥmed, des Benî Zerouâl et des Benî Msâra. Son plan était d'attaquer à l'improviste ces derniers qui s'étaient rendus trop célèbres par le pillage des caravanes, le brigandage le long de la route d'Ouezzân et le viol des femmes.

L'arrivée du sultan remplit de frayeur les jeunes gens, les hommes d'âge mûr ainsi que les vieillards ; tous vinrent chercher un refuge auprès des canons du Makhzen en se faisant humbles et soumis. Le sultan leur pardonna sur l'intercession de leurs femmes et de ceux d'entre eux qui n'avaient pas encore atteint l'âge mûr, en leur imposant seulement certaines conditions auxquelles ils durent se conformer. La fête des sacrifices eut ensuite lieu. Après un long séjour dans ce pays, le sultan alla visiter le tombeau de celui qui possède des dons divins, nous voulons parler du chaïkh de la confrérie Châdhilya : Moulay 'Abd Es-Salâm ben Mechîch.

Laissant le territoire situé en face de la ville de Chechaoun où il avait visité les tombeaux des saints, il alla faire halte en face de la montagne El-'Alâm. Il partit de là, à la tête de ses escadrons, pour visiter le tombeau, tandis que sa maḥalla prenait la direction d'un endroit bien arrosé situé en face de l'extrémité de la montagne El-'Alâm et généralement choisi par les rois pour y faire halte. Le peuple pensait bien qu'après sa visite au tombeau, il reviendrait à la maḥalla ; aussi, lorsqu'il regagna en effet sa tente dans la montagne, ne fut-il pas peu étonné de la trouver remplie par les chérifs, enfants du Seyyîd ; tout autour se trouvaient leurs parents et alliés des deux sexes, tous attendant son retour. Cette foule faisant

cercle autour du sultan ressemblait à une bague ornant un doigt.

Le sultan donna alors l'ordre de répartir les aumônes entre les gens de la montagne. La foule se rangea en ligne devant lui, en lui tendant les mains et il se mit à distribuer une grande quantité d'argent. On ne peut concevoir aucun doute sur le bon accueil que Dieu réserva aux prières de cette foule nombreuse qui faisait des vœux pour le bonheur temporel et spirituel du souverain.

Car, si, sur trois hommes réunis, on peut dire, presque à coup sûr, qu'il y en a au moins un qui soit un croyant dans toute l'acception du mot, dans une foule aussi nombreuse que celle qui entourait le sultan, le nombre de ces véritables croyants dont Dieu exauce les prières sera évidemment très considérable. Leurs prières seront d'autant mieux exaucées qu'il les auront faites auprès du tombeau de cet homme généreux, dont la pureté dépasse celle du soleil brillant dans un ciel serein par un matin clair : Moulay 'Abd Es-Salâm ben Mechîch.

Dans la suite, pendant de longues années, les hommes de science et les personnes pieuses qui ont la crainte de Dieu conservèrent l'habitude d'attendre ainsi chaque année la visite du sultan.

Ce dernier alla ensuite à Tétouan où il entra le mercredi 8 de Moharrem au commencement de l'année 1307. Il y resta environ 15 jours, au bout desquels il se rendit à Tanger. L'entrée qu'il y fit fut une page brillante de son histoire. Tout concourut à en rehausser la splendeur, et la pompe qu'on y déploya et les preuves de soumission que donnèrent les tribus du Maghreb. Les Européens présents à Tanger à cette époque notèrent aussi avec un soin jaloux les détails de cette entrée solennelle. Après que les œuvres de Bokhary eurent été offertes au sultan, en présence de tout le monde, l'imâm s'avança ; puis vinrent à sa suite la

cavalerie et l'infanterie réorganisées d'après de nouvelles méthodes. La nouvelle de cet événement se répandit sous toutes les latitudes. Musulmans et étrangers furent unanimes à se réjouir de la venue du sultan.

Le vendredi qui ouvrit le mois de Çafar de l'année 1307, le sultan fit la prière dans la grande mosquée bâtie par son aïeul Soleïmân. L'ancienne mosquée de la qaçba eût été en effet trop petite pour contenir les fidèles et de plus il voulait que les étrangers fussent témoins de sa puissance et de sa splendeur. Les officiers firent faire la haie aux troupes, de la porte de la ville à la grande mosquée où avait lieu la prière. On peut dire que ce jour dépassa encore en éclat celui de l'entrée solennelle. Pas une seule jeune fille, fût-elle musulmane ou infidèle, ne demeura dans ses appartements ; pas un seul homme, fût-il musulman, chrétien ou juif, ne resta chez lui, tant était grande la vénération mêlée de crainte que l'on portait au sultan. La gloire dont il était couvert lui attirait le respect de tous. A le voir de loin, on s'éprenait d'amour pour lui ; mais une fois en sa présence, on se trouvait saisi d'une crainte respectueuse.

Le samedi 2 du mois de Çafar, une foule de navires chrétiens aux équipages nombreux se réunirent dans la baie de Tanger pour saluer le sultan. Le dimanche 3 eut lieu la réception des ambassadeurs, et l'acceptation des cadeaux, pour le don desquels chacun avait rivalisé de générosité. Le cadeau, il est vrai, comble de joie celui qui le reçoit, il engendre l'affection et apaise la colère. Le sultan ne voulut point demeurer en reste devant tant de politesse. Il paya de retour les donateurs et les surpassa même en munificence.

Il s'enquit avec soin des besoins de Tanger, puis il ordonna la réparation de ses murs et de ses tours et fit remettre à neuf ses maisons. Toute personne, désireuse d'obtenir de lui une faveur quelconque, revint satisfaite de l'audience qu'il lui avait accordée.



Enfin le mercredi 10 du mois de Çafar, il donna l'ordre du départ pour Acîla, ville maritime. Ses troupes passèrent la nuit à 'Aïn Ed-Dâlia. Vers la fin de la journée du jeudi, il sortit de Tanger et les rejoignit avec sa mahalla. Les notables d'entre les étrangers l'accompagnèrent une partie du chemin pour lui faire leurs adieux. On remarquait aussi parmi l'assistance des femmes de souverains chrétiens venues tout exprès de leur pays pour voir le Prince des Croyants, ainsi que les filles d'étrangers importants.

Les regrets furent universels au départ du sultan, tellement sa grâce et son amabilité avaient séduit le cœur de tous, tellement ses bienfaits s'étaient indistinctement répandus sur grands et petits.

« Soyez bons envers tous, et vous vous attacherez les cœurs d'un lien plus solide que celui qui unit le maître à l'esclave ! »

Le vendredi 15 du même mois de Çafar, les troupes du sultan campèrent au bord de l'Oued El-Hachef; elles gagnèrent ensuite Acîla où le sultan passa le dimanche pour leur donner quelque repos et se donner le temps de visiter le tombeau du saint Sidî Moḥammed ben Merzoûq. Il donna en même temps l'ordre de remettre en état les forteresses de cette ville; puis il leva le camp le lundi et alla replanter ses tentes à Faḥc Er-Riḥân. Le mardi 19, il se trouvait à l'Oued Mkhâzen<sup>1</sup> où avait eu lieu une grande bataille avec les Portugais; le mercredi il campait derrière Mechra'a En-Nejma, non loin de l'Oued précité; le jeudi, dans la plaine d'El-'Arâich.

1. Le 4 août 1578, Sébastien, roi de Portugal, et Moḥammed fils d'Abd Allah furent vaincus en cet endroit par 'Abd-El-Malik, à la bataille dite des trois rois. V. T. H. Weir, *The Shaikhs of Morocco*, p. 291, et *Archives marocaines*, IV, p. 67 et seq.



Les habitants de cette dernière ville, joyeux de son arrivée, se portèrent à sa rencontre et tirèrent le canon en son honneur. Le vendredi, il fit la prière dans la mosquée et visita les personnages pieux et les tombeaux des saints ; puis, après inspection des tours de la ville, il ordonna la reconstruction et la réparation de celles qui menaçaient ruine ainsi qu'il l'avait fait à Tétouan, Tanger et Acîla.

Son intention, en quittant El-'Arâich, était de rendre visite au tombeau d'Aboû Sa'id El-Miçry ou El-Baçry, surnommé Aboû Selhâm ; dans ce but, il passa la nuit à Athla ; le lendemain, après avoir levé le camp, il donna l'ordre à sa maḥalla de se rendre à Sidi Ouaddar, puis, lui-même se dirigea avec sa famille vers le tombeau du saint dont nous venons de mentionner le nom.

Après avoir rendu visite à ce tombeau et à ceux des saints qui l'entourent, il en fit le tour, baisa le sol et immola des victimes ; puis il donna des bêtes non égorgées en aumône aux pauvres de ces parages. Il resta là tout une journée, après quoi il gagna les bords de l'Oued Seboû. Le qâid Habbâsy se chargea de fournir à sa maḥalla la moûna en même temps que des cadeaux. Il se rendit ensuite à Sîdî Gueddar ; ce fut la tribu des Benî Hasen qui apporta la moûna à sa maḥalla. Le lendemain il descendit au bord de l'Oued Khammân, situé près du tombeau de Ben es-Seyyîd Ould 'Adnân Moulay Idrîs le grand, ou Zerhoûn. Sa maḥalla traversa l'oued ; lui, la devançant, se rendit au tombeau avec sa famille et les personnages importants. Après la prière du maghreb, il accomplit son pèlerinage sans attendre l'arrivée de sa suite ; il posa son front sur le seuil sacré du tombeau et passa la nuit en prière.

Il repartit ensuite de bonne heure à destination de Mékinès Ez-Zeïtoûn où il fit un séjour de trois jours. De là, il se dirigea sur Fès en passant par l'Oued En-Neja ; il atteignit cette ville le lendemain. Les 'oulamâ, les notables, les grands personnages vinrent à sa rencontre ; aussitôt arrivé,

il fit distribuer d'abondantes aumônes aux pauvres et donna sa bénédiction aux étudiants. Grâce à ses prières et à son intercession, les 'oulamâ obtinrent ce que jamais un autre n'aurait pu leur procurer,

Il demeura à Fès jusque vers le milieu du mois de Chaoual de l'année citée plus haut, puis il se mit en marche pour Marrâkech, expéditionnant, chemin faisant, contre les Aït Choukhmân qui avaient attaqué, ainsi que nous l'avons déjà dit, son cousin Moulay Sroûr et ses compagnons. Il s'empara d'un grand nombre de gens de cette tribu, pas autant cependant qu'il l'aurait voulu, parce qu'ils allèrent se réfugier sur les sommets de la montagne.

Continuant sa route, il arriva à Marrâkech où il fit durer son séjour en longueur. Là, les représentants des Puissances trouvèrent moyen de venir l'importuner de leurs demandes et d'essayer de l'induire en erreur ; mais il parvint à les évincer, en jouant au plus fin avec eux, malgré l'avidité dont ils firent preuve en s'efforçant de lui arracher maintes et maintes concessions.

Voici une histoire singulière qui lui arriva, alors qu'il était à Marrâkech, et dont le récit mettra en relief la générosité dont il était doué.

L'ambassadeur d'Angleterre vint le trouver vers la fin de l'année 1308 ou le commencement de l'année 1309, pour lui présenter différentes réclamations. C'était un lundi ; après quelques moments d'entretien, l'ambassadeur déclara au sultan qu'il n'attendrait pas plus d'un jour la réponse à ses propositions : « Je repars mercredi, sans rémission, lui dit-il ; avisez donc au moyen de me faire savoir d'ici là, si vous acceptez ou non ce que je vous ai demandé. Je ne veux qu'un mot : oui ou non. »

Ce même jour se trouvait être jour de jeûne pour le sultan ; l'entrevue avait eu lieu après l'açr. Le sultan demeura perplexe, réfléchissant mûrement aux demandes

de l'ambassadeur et au court délai qu'il lui avait fixé pour donner une réponse ; tourmenté, il ne quitta pas sa mahalla du reste de la journée ; aucun moyen de se tirer d'affaire ne lui venait à l'esprit ; la nuit venue, le sommeil le fuit ; il se retournait sur sa couche en proie à l'idée fixe de l'expiration du délai fixé. En fin de compte, il se décida à recourir à Dieu, le seul qui puisse nous secourir en cas de nécessité. Celui qui place sa confiance en Dieu, en est récompensé !

L'aube du mardi se leva ; le héraut parcourut la contrée en appelant tous les gens de mérite, les personnes religieuses, les savants, les chérifs, les notables et les personnes charitables. L'ordre du sultan était d'invoquer Dieu et de lire :

le livre de Bokhâry, celui du Qâdi 'Iyâd intitulé *شفا* et les Traditions du Prophète. Tout cela, pour que Dieu lui suggérât le parti à prendre en cette occurrence.

Le sultan nomma aussi des oumana dans les ports pour qu'ils suscitassent des difficultés à l'ambassadeur. L'angoisse et l'inquiétude régnèrent, ce jour-là, au milieu du peuple. On passa la nuit qui précéda le mercredi dans cet état d'anxiété, chacun priant Dieu de préserver l'Islam de tout danger.

Dans la nuit, Moulay El-Hasan songea à réunir le peuple le lendemain matin mercredi pour lui faire connaître la parole de l'ambassadeur et essayer de prendre une décision d'accord avec la population. Dieu seul est le bienfaiteur par excellence !

Telle fut la conduite de l'imâm. En ce qui concerne l'ambassadeur anglais, ce dernier sortit le mardi pour faire une partie de chasse dans les environs de Guiliz et de la colline de Berr Marâm. Il passa, dit-on, près du lieu consacré à la dévotion du célèbre saint Aboû-l-'Abbâs Es-Sebty et où tous les musulmans de la contrée venaient en pèlerinage. En cet endroit il tua un oiseau du genre pigeon. Quand il se décida au retour, le jour touchait à sa fin ; il



rentra exténué de fatigue, tant par suite de la violence du vent que par la difficulté de la marche à travers ce pays abrupte et d'accès difficile, de sorte que son principal désir était de dormir. Il manda son cuisinier et lui commanda le déjeuner du lendemain mercredi pour dix heures sans faute. C'était l'heure à laquelle il devait retourner chez le sultan et qu'il avait fixée comme dernière limite pour obtenir une réponse. Son déjeuner pouvait attendre, peut-être serait-il retardé jusqu'au coucher du soleil mais peu importait, il avait trop le désir de savoir à quoi s'en tenir sur la réponse du sultan ; et cette réponse serait-elle défavorable, qu'il aurait alors du moins la possibilité, en rentrant chez lui, de trouver le déjeuner prêt, ce qui lui permettrait de hâter son départ de Marrâkech. Telle était la résolution à laquelle il s'était arrêté.

Il donna l'ordre à ses domestiques de se tenir prêts à partir et de faire les paquets ; puis il recommanda à sa femme de venir le réveiller à l'heure du souper, après s'être plaint d'avoir été très fatigué par le vent et le changement de température. Il se retira donc dans ses appartements et s'y endormit.

A l'heure du souper, selon sa recommandation, sa femme vint pour le réveiller ; elle le secoua, mais en vain, il était mort. Elle se mit aussitôt à pousser des cris <sup>1</sup>.

1. Cet ambassadeur était Sir William Kirby Green. Il s'était embarqué sur le *Phaéton* le mercredi 10 décembre 1890 pour aller traiter avec le sultan la question de la North West Africa Company du cap Juby. Le sultan avait déjà payé l'indemnité réclamée pour le meurtre d'un sujet anglais et les déprédations causées par les tribus rebelles, mais il restait encore à régler la question du rachat de la concession par le Makhzen.

L'ambassadeur succomba, le 24 février 1891, à une attaque d'apoplexie à laquelle le prédisposait sa constitution. Le chirurgien-major Charlesworth, qui accompagnait la mission à Marrâkech, mandé en toute hâte, ne put que constater le décès. Sir William Kirby Green était âgé de 55 ans (*Times of Morocco*, 21 mars 1891).

Le crieur public ne tarda pas à répandre le bruit de cette mort inopinée. La nouvelle en parvint aux oreilles de l'imâm, des vizirs et de tous les musulmans, et tous se réjouirent d'avoir eu confiance en l'efficacité de la religion.

Les ministres et les grands personnages se réunirent alors autour du corps de l'ambassadeur et prièrent le médecin de leur dire la cause de sa mort. Celui-ci leur répondit qu'il était mort subitement sans qu'il ait jamais été atteint d'aucune maladie durant sa vie. Ils lui demandèrent de vouloir bien signer cette déclaration, ce qu'il fit sans plus tarder<sup>1</sup>.

Cet événement fit renaître la tranquillité dans le pays ; la joie y régna de nouveau ; on redoubla de générosité envers les pauvres et les aumônes abondèrent au point d'obstruer les routes de Marrâkech.

Le plus frappant de tout ceci c'est que le mercredi à dix heures, ce fut mort, et non pas vivant comme il le pensait, que l'ambassadeur quitta cette ville.

Pendant ce temps, sa femme réunit tous les objets dont elle avait besoin pendant le voyage ; elle emporta même des vaches et bœufs de Marrâkech que son mari avait eu l'intention d'utiliser en cours de route.

Le sultan, en apprenant cela, donna l'ordre de la laisser emporter tout ce qu'elle voudrait ; conformément à cet ordre, on la laissa agir complètement à sa guise. Elle rassembla tout ce que le sultan ou d'autres personnes lui avaient envoyé et se retira en paix.

Semblable fait se produisit à Fès. Un nouvel ambassa-

1. L'auteur voudrait faire croire, en rapportant ce fait, que le Makhzen avait voulu établir d'une façon irréfutable l'intervention divine : il n'en est rien : le sultan et son entourage avaient grand'peur d'être accusés d'avoir empoisonné l'ambassadeur et voulurent tout simplement dégager leur responsabilité en demandant un examen médical.

deur d'Angleterre<sup>1</sup> étant arrivé vers le commencement de l'année 1310 auprès de Moulay El-Hasan, ce dernier traita le personnel de l'ambassade avec les honneurs habituels. On prépara pour l'ambassadeur la maison de El-Hâdj Moḥammed ben El-Madâny Bennis, qui était l'une des plus belles et des mieux aménagées de Fès<sup>2</sup>, et on lui témoigna toutes sortes d'égards. Mais ne voilà-t-il pas qu'il profita d'une occasion pour arborer le drapeau de son pays sur sa maison, à l'insu de tout le monde. Il attendit le jour de la fête de l'immolation des victimes pour mettre son dessein à exécution. Ce jour-là, les musulmans sont retenus en dehors de la ville par les prières et les sacrifices et un grand désordre se produit parmi eux lorsqu'ils reviennent du lieu de prière.

Jusque-là, l'ambassadeur n'avait fait que soumettre au sultan les questions pour le règlement desquelles il était venu à Fès et qui concernaient le commerce, la politique, la vente des esclaves, etc... Or, le jour de l'immolation des victimes, il se mit à prendre les dispositions nécessaires pour planter un mât et y hisser son drapeau. Quelques

1. Il s'agit ici de Sir Charles Evan Smith, successeur de Sir William Kirby Green. Lord Salisbury l'avait envoyé à Fès conclure un traité relatif au commerce et à la navigation. La mission quitta Tanger le mercredi 27 avril 1892. Le 12 mai elle fit son entrée solennelle à Fès.

2. Cette maison possédait des jardins charmants et une vue magnifique. Sir Charles eut l'idée de l'acquérir, il en proposa £ 60 000 au propriétaire, mais la famille de ce dernier répondit qu'elle ne la vendrait même pas pour un million de dollars. L'ambassadeur néanmoins se laissa aller à y apporter de tels changements, durant le séjour qu'il y fit, comme s'il en eût été le véritable propriétaire, que l'opinion publique à Fès, déjà montée contre lui à cause de la moûna exorbitante qu'il fallait lui fournir, l'accusa de vouloir se conduire comme en pays conquis (*Times of Morocco*, 28 mai 1892). La maison de Madany Bennis est encore à l'heure actuelle la résidence des ambassadeurs à Fès. Elle est louée par le Makhzen à Si El-Madany Bennis et meublée par ses soins.



soldats s'aperçurent de ses préparatifs ; c'étaient des soldats que le qâid de la contrée avait chargés, par ordre du sultan, de la garde de l'ambassadeur. L'un d'eux alla en toute hâte raconter partout cette nouvelle. Tout le monde eut bientôt vent de l'aventure. On se rassembla avec précipitation pour aller tuer l'ambassadeur. Mais, par bonheur, le gouverneur, Bouchtâ ben El-Baghdâdy El-Djama'y devança la foule et intima l'ordre aux soldats de le laisser tranquille et de ne point lui faire de mal ; il leur promit même un châtiment pour avoir agi sans sa permission. La foule s'étant écartée, le gouverneur emmena l'ambassadeur avec lui en l'entourant d'une escorte pour empêcher qu'on ne lui lançât des pierres et qu'on ne lui fit un mauvais parti jusqu'à son arrivée auprès du sultan. Là on essaya de l'amadouer par des paroles de conciliation et on lui paya dix mille douros en compensation des sévices qu'il avait subis ; ce fut ledit gouverneur qui lui remit cette somme sur l'heure. Dès que l'ambassadeur eut l'argent en main, il le distribua en aumônes, sans en rien garder pour lui.

Quant au soldat qui avait prévenu la foule, il fut mis en prison et y resta un certain laps de temps.

Le même jour l'ambassadeur quitta Fès et gagna Râs El-Mâ. Le sultan ordonna qu'on lui apportât la moûna, mais il ne voulut pas l'accepter et continua sa route pour rentrer dans son pays<sup>1</sup>. Le bruit a couru qu'il y fut mal reçu, eu

1. Voici ce que dit le *Times of Morocco* dans son numéro du 16 juillet 1892 à propos de cet incident du drapeau : « Nous apprenons de bonne source que le sultan ne s'opposa pas personnellement à ce que l'on hissât le drapeau anglais dans sa capitale du Nord, conformément à la teneur des traités existants (Traité de Madrid), mais il fit ressortir à Sir Charles Evan Smith que l'heure actuelle (*'Aïd el-Kebîr*) était inopportune, d'autant plus que le peuple, déjà irrité, pourrait être aisément excité contre le gouvernement anglais par ceux dont l'intérêt était de fomenter des troubles. Sa Majesté émit sagement l'idée d'attendre que l'opinion publique se fût calmée. On aurait alors pu expliquer l'affaire au peuple dans une proclamation impé-



riale qui serait lue dans les mosquées. Il ajouta même qu'il serait convenable que deux nations à la fois hissassent leurs pavillons respectifs pour montrer qu'elles exerçaient purement et simplement, sans arrière-pensée, un droit reconnu par les traités. Sir Charles, nous dit-on, reconnut solennellement la justesse de cet avis, ou du moins, telle fut l'impression du sultan et de ses ministres. Or, imaginez-vous leur surprise, quand, en pleine solennité religieuse, tandis que tout le monde, depuis le sultan jusqu'au moindre de ses sujets, était absorbé par l'accomplissement des rites religieux, d'entendre dans les rues une agitation soudaine causée par une tentative d'arborer le drapeau anglais, sans que les autorités en eussent été informées ? »

D'autre part, M. Stephen Bonsal, correspondant spécial des *Central News de New-York*, qui accompagna cette mission à Fès, donne dans son livre *Marocco as it is*, p. 98-99, la version suivante de l'incident : « Le jour de l'Aïd-el-Kebîr, à midi, M. Fernau, vice-consul anglais à Casa-Blanca, agissant d'après les instructions de Sir Charles Evan Smith, se dirigea de l'ambassade vers la ville où résidait M. McLeod, vice-consul à Fès. M. Fernau était accompagné d'un domestique portant une hampe (non pas le drapeau lui-même) dont on avait l'intention de se servir, à une date rapprochée, pour hisser le pavillon anglais au-dessus du vice-consulat, ainsi que le traité de 1856 en donnait le plein droit à la Grande-Bretagne et à toute autre puissance. Un des soldats arabes, de garde à la légation, voyant M. Fernau se rendre à la porte de la ville, courut immédiatement chez le Pacha Bouchta ben El Bagdadi l'informer que le vice-consul anglais allait hisser son pavillon sur le consulat. Le Pacha fit à l'instant fermer la porte de la ville, et, malgré les sommations répétées de M. Fernau, refusa de le laisser entrer. En venant à la mission, M. Fernau, M. Vismes de Ponthieu, le premier drogman et M. McLeod reçurent à plusieurs reprises des pierres. Ce ne fut que par miracle qu'ils échappèrent aux bandes de vagabonds et de bandits que le Pacha avait mis à leurs trousses.

A six heures du soir, la mission était vraiment en état de siège, les fenêtres brisées par les pierres, et il était dangereux de s'aventurer dans les jardins. On commençait à organiser la défense sous les ordres du plus ancien officier, lorsque le ministre de la guerre, Sidi Ghar-net, dix autres ministres et vingt membres importants de la cour arrivèrent à cheval à la mission, escortés d'un détachement en armes de gardes du sultan. Ils venaient humblement demander à l'ambassadeur d'avoir une dernière entrevue avec le sultan. Sir Charles acquiesça à leur demande.

A son arrivée au palais, le sultan lui déclara que le peuple était tellement excité qu'il ne répondait pas de sa vie : il l'engageait à venir dormir dans son palais avec sa femme, sa fille, et les membres de la mission ; le lendemain il lui donnerait une escorte sous la conduite du Caïd Mac Lean pour qu'il pût gagner la côte. L'ambassadeur refusa. « Peut-être serai-je tué, répondit-il, peut-être le vice-consul sera-t-il tué, mais alors le sultan aura cessé de régner à Fès. » Et comme Mouley El Hassan lui demandait alors ce qu'il pouvait faire pour réparer les outrages que lui avaient fait subir les gens de Fès, Sir Charles réclama la punition du Pacha Bouchta-El-Bagdadi, l'emprisonnement du gouverneur en second et la peine du fouet pour les soldats qui s'étaient montrés plus particulièrement injurieux à l'égard des membres de la mission. Le sultan fit alors payer au Pacha une amende de £ 2 000. »

Doit-on attribuer au sultan l'origine de cette émeute, ou bien tout au moins la voyant éclater, l'a-t-il laissée se développer, sans essayer de la réprimer, jusqu'au moment où l'attitude énergique de Sir Charles lui fit changer de ligne de conduite ? Le correspondant du *Central News* (voy. *Morocco as it is*, p. 94) semble bien croire que l'une ou l'autre de ces deux hypothèses serait assez vraisemblable. Il en donne pour cause d'abord le mécontentement du sultan par suite de l'absence de l'envoyé anglais et de tous les membres de sa mission à la cérémonie de l'Aïd El-Kebîr, dans la matinée. Cette fête étant aussi sociale que religieuse, l'abstention de l'ambassadeur créait une sensation pareille à celle qu'occasionnerait l'ambassadeur de Russie, par exemple, s'il négligeait, un jour de l'an, d'assister au défilé de la cour chez l'Empereur d'Allemagne. En second lieu un incident qui eut lieu la semaine d'avant cette émeute peut encore avoir contribué à l'irritation du sultan. Sir Charles avait demandé à Sidi Gharnet la permission de visiter les sources sulfureuses du tombeau fameux de Moulay Ya'qoub. Le grand-vizir répondit qu'il devait demander le consentement du sultan. La cour n'ayant fait parvenir aucune réponse à l'ambassadeur, celui-ci, deux jours après, accompagné de son personnel, se rendit à cheval de la ville au tombeau qu'il visita, mécontentant ainsi sérieusement les personnages religieux. Comme la visite de ce tombeau demandait une course à cheval de 30 milles, le sultan ne put croire que Sir Charles l'eût entreprise sans un violent désir de lui faire un affront.

Ce qui tendrait à faire croire que le sultan n'était pas étranger à l'émeute, dit encore le correspondant du *Central News*, c'est que l'on eut soin de retirer, d'avance, des écuries, sans un mot d'explication, les bêtes prêtées à la mission par le sultan.

égard à l'échec de son ambassade<sup>1</sup>. Ceci serait d'ailleurs une habitude anglaise. En tout cas il serait bon de savoir si le gouvernement anglais envoie ses représentants avec une mission précise, ou bien s'il leur laisse pleine liberté pour agir à leur guise.

Quoi qu'il en soit, l'ambassadeur heureux qui a mené à bien le rôle qui lui était confié et obtenu des avantages pour son pays, se voit comblé d'honneurs en raison du succès de sa politique ; mais celui qui a échoué reçoit un fort mauvais accueil, car on le juge incapable

Peut-être cependant le fait seul que les gens de Fès aperçurent M. Fernau, M. Mac Leod et le drogman allant de la mission au consulat, accompagnés de domestiques portant la hampe d'un drapeau, suffit-il à leur faire conclure qu'on allait sans plus tarder hisser le pavillon sur le consulat. Or, comme le dit le *Times of Morocco*, les Arabes sont opposés par motifs religieux, surtout dans une occasion telle que l'*Aïd El-Kebîr*, au déploiement de cet emblème chrétien. Joignez à cela l'hostilité latente qu'ils nourrissaient déjà envers l'ambassadeur anglais, eu égard aux sommes énormes qu'ils avaient été obligés de fournir pour la mouîna, et vous pourrez expliquer, sans être obligé d'y faire intervenir la participation du sultan, que l'incident du drapeau mal interprété fut pour les gens de Fès comme la dernière goutte qui fit déborder le vase. Cf. *Times of Morocco*, 28 mai, 2 et 16 juillet 1892, et Stéphen Bonsal, *Morocco as it is*, passim.

1. Sir Charles Evan Smith quitta Fès le 12 juillet sans avoir pu obtenir la signature du traité. Nombre de fois avant son départ, le sultan l'avait rappelé, lui persuadant que sauf quelques très légères modifications il allait accepter les conventions proposées. Puis lorsque l'ambassadeur avait cédé sur ces quelques points, le sultan essayait encore de lui arracher de nouvelles concessions. Ce jeu par trop souvent répété, joint à une tentative de séduction, décida l'ambassadeur à regagner Tanger sans avoir rien conclu.

La mission de Sir Charles Evan Smith à Fès, par suite des nouvelles plus ou moins contradictoires qui arrivaient en Europe, donna lieu à de violentes polémiques de presse où tantôt l'ambassadeur anglais, tantôt le sultan Moulay El-Hasan étaient vivement pris à partie. C'est ce qui fait dire à l'auteur de cette vie de Moulay El-Hasan que l'accueil réservé à Sir Charles en Angleterre fut plutôt froid.



de servir utilement sa patrie, par la suite, dans les affaires importantes.

Telle est la façon d'agir des Anglais.

Le poète a résumé dans le vers suivant l'idée qui se dégage des deux histoires que nous venons de raconter :

« Quand l'homme est assisté de Dieu, la flèche de l'ennemi, en pleine bataille, ne saurait l'atteindre ! »

C'est Dieu qui a aidé le sultan dans ses guerres, c'est lui qui l'a fait triompher des rebelles, c'est lui encore qui l'a garanti des coups de ses ennemis. C'est Dieu qui lui a donné ce courage et cette bravoure que lui reconnaissent même ses ennemis et qui l'ont placé au rang des héros. Or le courage, comme l'a dit l'imâm Fakhr Ed-Dîn, forme, avec la sagesse et la chasteté, un groupe de vertus qui prennent toutes les autres. Il est bien évident que Moulay El-Hasan possédait à la fois la sagesse, le courage et la chasteté.

La sagesse, c'est la qualité qui tient le milieu entre la trop grande habileté et l'ignorance. — Le courage, c'est celle qui tient le milieu entre l'audace et la poltronnerie. — Quant à la chasteté, c'est le milieu entre le libertinage et l'apathie.

L'âme qui possède ces trois qualités peut se dire vertueuse, mais si elle s'en écarte, elle tombe dans l'excès ou la faiblesse, choses également blâmables.

Les 'oulamâ ont dit que les hommes possédaient, selon les occasions, trois sortes de courage.

Voici un exemple de la première sorte : deux hommes se sont provoqués en combat singulier et le vainqueur lance un nouveau défi à qui veut l'accepter.

Voici un exemple de la seconde : au plus fort de la mêlée, au moment où les coups pleuvent, sans que l'on puisse savoir au juste d'où ils viennent, un des combattants conserve son sang-froid et envisage la situation avec toute sa

lucidité d'esprit. Cet exemple s'applique, entre parenthèses, à notre imâm Moulay El-Hasan, lorsque, certain jour, il se trouva dans une position critique, entouré de nombreux ennemis, alors que ses gens, en s'enfuyant, étaient tombés dans un précipice<sup>1</sup>. La mêlée était ardente et ses troupes, chefs et soldats, prises de peur, partaient à la débandade. Le canon avait cessé de tonner, des nuages de poussière obscurcissaient le ciel et les braves commençaient à faiblir. On voyait des cavaliers, pêle-mêle, essayer de se retirer du précipice où ils s'étaient jetés en s'accrochant aux arbres et aux rochers. Au milieu de cette panique, le sultan conservait son calme. Son sang-froid ne l'avait pas abandonné; il s'enquit tranquillement de l'endroit où se trouvait le vizir Sîdî Moûsa ben Aḥmed. Il se mit ensuite à reconforter tout homme qui passait près de lui, bien qu'il se trouvât à peu de distance de l'ennemi, l'encourageant à propager la confiance parmi ses camarades. Une fois même, le narrateur en a été témoin, il frappa un ennemi à la tête; cet homme blessé voulut cependant user de ruse pour le tuer; ce fut sa perte, on l'acheva. Quant au sultan, il avait le visage couvert de poussière; seuls, ceux qui avaient conservé toute leur présence d'esprit, pouvaient le reconnaître.

Voilà ce qu'on peut appeler du courage !

Voici enfin la troisième sorte de courage : Le sultan voit ses amis fuir; il s'élance sur l'ennemi, rend l'énergie aux fuyards, distribue des paroles d'encouragements, entraîne ceux qui hésitent. Telles sont les qualités qu'il déploya au cours de cet événement et qu'ont rapportées des témoins oculaires.

1. Il s'agit du « Ravin de l'Enfer » où tomba une partie de la cavalerie de Moulay El-Hasan. En marchant sur Fès et Oudjda, pour mettre fin aux agissements du qâid El-Bachîr ben Mes'aoûd, il fut arrêté par les Riata à la hauteur de Tâza et subit là un grave échec (Erckmann, *Maroc moderne*, p. 198).

On a dit avec raison que les braves qui relevaient les courages ébranlés ressemblaient aux gens généreux qui essayent de réparer les fautes d'autrui.

Depuis son origine, la famille de notre sultan a toujours joui de ce don de courage. Mais celui dont la bravoure est vraiment à toute épreuve, c'est son ancêtre notre prophète Mohammed.

Moulay El-Hasan, à son exemple, affrontait les pires dangers, restant seul pour lutter; tous ses compagnons, même les plus vaillants, prirent maintes fois la fuite tant le péril était intense. Dans les deux livres de traditions intitulés *Ḥaḥiḥ* (الصحيحين), il est dit, d'après Anis ben Mâlik que le Prophète était le meilleur et le plus courageux des hommes.

Le courage, d'après quelques-uns, est une des conditions de l'imamat. Or précisément, c'est une des qualités innées de notre sultan.

« L'éclat de la puissance du sultan s'accrut encore par la création de la « Machine » ; son renom s'étendit jusqu'à l'étranger. Toute description de cette « Machine » resterait au-dessous de la réalité ; c'est une véritable merveille parmi les merveilles ! »

Nous voyons dans ces vers que notre sultan, non content de posséder des qualités telles que la bravoure, la compassion, la chasteté, déployait encore toute son intelligence dans les questions de politique et d'armement. C'est ainsi qu'à l'instar des Roumis, il inaugura cette « Machine », c'est-à-dire une fabrique d'armes. Point n'est besoin de nombreux ouvriers; la machine travaille toute seule et approvisionne les troupes en peu de temps.

Le fusil fabriqué par elle se remarque par la rapidité avec laquelle on peut opérer son chargement, la promptitude du départ du coup, la pénétration de la balle, sa portée bien



supérieure aux anciens fusils. Un homme exercé arrive aisément à le manœuvrer avec une grande vitesse.

Notre sultan construisit donc cet arsenal pour le plus grand profit des musulmans et l'extension de sa propre gloire. Dieu fut satisfait de lui. Il favorisa de même le commerce. Des armes de guerre furent fabriquées à l'imitation de celles des Européens, pour se tenir au courant des inventions modernes ; car il est nécessaire pour une puissance de ne jamais se laisser devancer dans les perfectionnements à apporter aux armements. C'est la seule chance que l'on ait de remporter la victoire en cas de conflit. Les engins nouveaux balayent tout sur leur passage, c'est la terreur des peuples. Il est donc de toute utilité de ne négliger aucune amélioration touchant les armes de guerre...

Moulay El-Hasan apporta tout son soin à la fabrication d'armes nouvelles. C'est un de ses plus beaux titres de gloire. Il l'emporte même sur Moulay Ismâ'il qui laissa cependant d'inoubliables souvenirs à Mékinès Ez-Zeïtoûn ; c'est qu'il fit partout ce que Moulay Ismâ'il avait fait à Mékinès. Il construisit de nombreux monuments, notamment à Fès. Parmi les choses merveilleuses dont il fut l'auteur nous devons mentionner cette machine, d'un modèle nouveau, connue sous le nom d'arsenal. C'est un monument solidement construit qui rend la joie aux affligés et excite le courage des braves. Des écrivains autorisés en ont fait l'éloge et Dieu a empêché celui qui l'a construit de s'écarter des règles de la justice. Le château de Khaouarnaq<sup>1</sup> avec toutes ses salles n'arrive pas à soutenir la comparaison avec cet arsenal ; il a fallu notre sultan pour édifier un tel monument<sup>2</sup>.

1. Château merveilleux construit, d'après les légendes arabes, par l'architecte grec Sinimmar pour le roi de Hirah, An-No'mân fils d'Imroûl-Qaïs.

2. Il s'agit de la fabrique d'armes, dirigée par la mission militaire



Citons encore la création d'un port à l'embouchure de la Moulouya sur la mer des Roumis, ainsi que l'acquisition des jardins et propriétés situés en cet endroit. La Moulouya forme la limite entre l'Algérie et le Maghreb El-Aqça <sup>1</sup>.

Puis, la construction d'un palais en or. On dit qu'une des portes des coupoles, recouverte de clous d'or et d'argent ainsi que de pierres précieuses de diverses couleurs, demanda plus de quatre ans de travail. Son prix est inestimable; c'est une merveille de construction.

L'érection d'un mur qui entoure le palais situé à l'extérieur de Fès El-'Oulga, au delà de la porte El-Boujât contiguë au mur de l'arsenal.

La construction d'un autre mur en face de la porte de l'arsenal et celle d'une porte, vis-à-vis de la porte Es-Seba', de même que celle d'un mur s'étendant de la porte de la mosquée Aboû Jouloûd à la porte de Fès El-'Oulga pour séparer la route du jardin d'Aboû Jouloûd de celle de Fès El-'Oulga. Dans ce jardin d'Aboû Jouloûd se trouvent de belles constructions et de hautes portes.

L'édification du palais d'Aboû Khacîçâ et des constructions extérieures, l'ouverture de la porte contiguë à la porte

italienne, et qu'on appelle communément à Fès *el-Makîna*. C'est un grand bâtiment de style européen enclavé dans les annexes du palais de Fès el-Djadid. La partie que peut admirer le passant, un grand portail de style européen, peint en imitation de marbre bleu, rose, violet, est du plus mauvais goût, et, loin de « rendre la joie aux affligés », dépare complètement l'admirable cour mauresque dite « cour de la hadya », parce que le sultan y reçoit aux fêtes religieuses les délégations des tribus.

1. La Moulouya *devrait* en effet former la frontière entre les deux pays, si le traité de 1845 n'avait malheureusement placé cette frontière à l'Oued Kiss. La grande majorité des Marocains croient qu'il en est ainsi et que les régions situées sur la rive droite de la Moulouya appartiennent à la France. C'est ainsi que nous avons entendu des gens instruits considérer comme une défaite pour la France la chute d'Oudjda entre les mains du Prétendant.

Mousamriyîn, la construction d'un palais près des boutiques, celle de coupoles élevées, et d'édifices à l'intérieur du jardin d'Aminâ El-Merînya.

Nous pouvons dire que, jours et nuits, nous avons vu travailler maçons, menuisiers, forgerons, fabricants de mosaïques sans compter de nombreux esclaves. La même activité régnait dans toutes les villes.

Notons aussi le mausolée de Sîdî Ahmed ben Yahya, ainsi que la mosquée et la tour qui leur ont été dédiées en l'an 1310; le mausolée de Sîdî Ahmed El-Bernoûcy : la réparation du mausolée de Moulay Idrîs et de la mosquée qui l'avoisine, le mausolée de Sîdî Yahya ben 'Allâl El-'Omry connu vulgairement sous le nom de R'assâl, le mausolée situé près de celui de Sîdî 'Ali ben Harazhem, en dehors de la porte Bâb Foutoûh, etc...

A Marrâkech, Mékinès, Rabat, Sijilmâsa et autres lieux, on ne pouvait fixer le nombre des constructions; de nouvelles s'en élevaient chaque jour.

On peut citer entre autres la construction de trois tours, à Tanger, à dessein de supporter le poids de gros canons dont la décharge fait trembler la terre; la réparation de la qaçba d'El-'Ayoûn, la construction de la forteresse de Tidjjâna à la limite du pays de Hayaïna et des Berbers; la réparation de la forteresse d'El-Qçâby, etc...

Toutes ces entreprises, notamment celle de l'arsenal, ne peuvent que rehausser la gloire du sultan. Le poète a célébré ses louanges aussi bien auprès des gens du Maghreb qu'auprès des étrangers, c'est-à-dire des rois étrangers et de leurs peuples. Mais c'est surtout cet arsenal qui constitue un véritable trésor pour les rois puissants. Cette merveille, malgré tout le bien qu'on en peut dire, reste encore au-dessus de toute description.

Voici ce qu'a dit le poète.

« Le zèle du sultan est sans borne; son souci des plus petites entreprises lui a acquis plus d'un mérite. »

C'est qu'en effet il nous est difficile de nous rendre compte des efforts déployés par Moulay El-Hasan dans ces choses qui appartiennent à un domaine supérieur et sont nécessaires à la religion et à la majesté du sultan. Nous ne pouvons que remarquer son zèle infatigable en des choses moins abstraites pour nous, telles que le souci des affaires spirituelles et temporelles des musulmans, le soin apporté à remplir les devoirs de khalife, à se tenir toujours prêt à la guerre, en garde contre les ruses de l'ennemi. C'est en suivant cette politique, en donnant aux troupes un armement nouveau et en améliorant l'état des villes maritimes qu'il a perpétué sa mémoire plus qu'aucun autre roi de Maghreb.

Autre fait intéressant; vers la fin du mois du Moharrem de l'année 1309, on amena au sultan un éléphant, animal actuellement connu dans ce pays-ci. Cet éléphant venait de l'Inde; c'était un cadeau du roi d'Angleterre. Le sultan campait alors près de Sîdî 'Alî El-Djezaouy, au pays des Zemmoûr Chleuh; lorsqu'on lui présenta cette bête, munie d'une selle de toute beauté. Le cornac se mit à lui parler d'une façon spéciale et l'éléphant, obéissant, mangeait, buvait, frottait de sa trompe la trace des pas du sultan, saluait, enfin faisait merveille au point d'étonner grandement les assistants<sup>1</sup>.

1. Cet éléphant, présent de la reine d'Angleterre, fut offert au sultan par Sir William Kirby Green, ministre à Tanger, lors de sa mission à Marrâkech (1891). « Stoke », tel était le nom de cet éléphant, mesurait 9 pieds de haut et pesait 4 tonnes. Il était blanc; c'est sa taille et son intelligence qui l'avaient fait choisir de préférence à ses congénères.

A propos de cette selle, M. Stephen Bonsal nous rapporte dans *Morocco as it is* l'anecdote suivante. Trois chefs Zemmoûr vinrent un jour trouver le sultan pour lui faire leur soumission; ils se déclaraient prêts à payer tout l'arriéré d'impôts qu'ils lui devaient. Mais à leur offre ils adjoignirent une demande. Ils avaient vu l'éléphant, ils en parleraient à leurs frères; par malheur, ils étaient sûrs qu'on n'ajouterait aucune foi à leurs paroles quand ils diraient que le sul-



Au commencement du printemps de la même année, le sultan entra à Fès, l'éléphant le précédant, richement caparaçonné. Ce fut un jour mémorable, femmes, enfants, vieillards, tous se pressèrent pour voir cet animal. On lui choisit un emplacement à la porte du palais impérial. Cet emplacement porte le nom de Khacîçâ ; on y peut encore voir l'éléphant.

El-Oufrâny<sup>1</sup> raconte que les habitants du Soudan avaient aussi envoyé un éléphant à El-Mançoûr Es-Sa'ady. Mais la différence était grande entre le cadeau de ces gens du Soudan et celui du roi d'Angleterre, de telle sorte que, bien que Mançoûr Es-Sa'ady eût possédé un éléphant, il reste cependant bien inférieur à Moulay El-Hasan qui, d'ailleurs, recevait maints cadeaux de rois étrangers. Les rois utilisèrent souvent l'éléphant comme monture dans les combats.

. . . . .

Les progrès que réalisa Moulay El-Hasan laissent bien loin derrière eux tous ceux que firent les rois, ses prédécesseurs.

Aussi le poète a-t-il pu dire :

« Ton rang s'est élevé ; Dieu t'a honoré de sa puissance.

« Tu sièges entre la poitrine et le sourcil. »

tan se faisait suivre par un chien de taille plus grande que dix mules fondues ensemble. Y aurait-il donc impossibilité à ce que l'éléphant accompagnât les collecteurs d'impôt envoyés par le sultan dans leurs tribus ? Il reviendrait certainement en trébuchant, malgré sa taille, sous le poids des richesses que leurs frères étaient disposés à faire parvenir à Sa Majesté. Malheureusement « Stoke » était malade à ce moment. Le sultan alors, pour permettre aux Zemmoûr de constater la véracité des dires de leurs chefs, confia à un qâid la superbe selle, garnie de clous d'or et artistement découpée. Rien que la vue de cette selle énorme suffirait à écarter tout soupçon d'exagération quant à la taille de l'animal. Le qâid partit avec une escorte chérifienne. Jamais plus on n'en entendit parler. La selle fut installée au milieu des Zemmoûr, où elle jouit, dit-on, de la propriété de guérir. Quant au tribut promis, jamais il n'atteignit la cour du sultan.

1. L'auteur de *Nozhet el-Hady*, historien du xvii<sup>e</sup> siècle.

Il faut entendre par là que le sultan siège entre le premier ministre, à sa droite, et le chambellan, à sa gauche.

Le premier ministre, à cette époque, était El-Hâdj El-Ma'at'y fils du ministre Sî El-'Arby, fils du ministre Sî El-Moukhtâr El-Jama'y<sup>1</sup>. Les autres ministres étaient Sî 'Alî El-Mesfiouy, un des maîtres de Moulay El-Hasan, chargé de recevoir les appels et recours en justice. Pour la guerre il y avait Sî Moḥammed Eç-Cer'ir, frère du premier ministre ; aux affaires extérieures Sî Moḥammed El-Moufaddel R'arnîl. Quant au chambellan, c'était Sî Aḥmed, fils de Sî Moûsa ben Aḥmed.

Il me paraît nécessaire, pour l'intérêt du lecteur, de raconter les événements qui se déroulèrent de l'année 1310 à l'année 1321.

Vers le milieu du mois de dhoû-l-ḥidjdja qui terminait l'année 1310, Moulay El-Hasan fit une expédition dans la plaine de Sidjilmâsa, chez les tribus arabes et berbères ; ce fut sa dernière et en même temps sa plus grande expédition. Il est bien audacieux d'en tenter le récit, d'autant plus qu'un savant l'a déjà choisie comme sujet d'une qâcida de 700 vers sans compter la prose rimée.

Parmi les étapes du sultan durant cette expédition, il y en eut qui furent parcourues en plaine, d'autres en montagnes. Comme il serait trop long de raconter par le menu l'état dans lequel se trouvaient les tribus nous nous contentons de citer la lettre du sultan à ses notables, qui fournira au lecteur suffisamment de renseignements. La voici :

« Lorsque Dieu eut établi son serviteur maître de ce pays,

1. Cette famille Jama'y ou Djamâ'y, d'origine espagnole, du voisinage de Xérès, était déjà puissante au XII<sup>e</sup> siècle, l'un de ses membres ayant été ministre de Yoûsef II et un autre étant devenu un des compagnons d'Ibn Toumert le Mahdi, lorsqu'ils tombèrent en disgrâce en 1181. Cf. Budgett Meakin, *The Moorish Empire*, p. 193, note.

son serviteur n'eut plus d'autre but que de se dévouer corps et âme aux musulmans et à leurs intérêts et d'essayer d'obtenir leur unanime approbation. Il lui donna la force nécessaire pour parcourir les tribus de son empire. C'est ainsi que nous avons pu pénétrer dans ce pays, visiter les endroits importants, ne laissant de côté que ceux où les difficultés et maux de toutes sortes interdisaient tout accès. Les troupes de Dieu nous accompagnaient. Là où nous nous apercevions de l'état précaire des affaires, nous prenions de suite des décisions conformes à la volonté de Dieu. Il nous restait encore à nous rendre dans ces plaines étendues et ces hautes montagnes où habitent les Berbers. Leur renom d'impénétrabilité nous fit demander l'assistance toute puissante de Dieu ; nous plaçâmes notre confiance en lui ; nous apprîmes alors que lorsque Dieu veut une chose, il facilite à l'homme les moyens d'y parvenir ; les portes s'ouvrent, les difficultés s'évanouissent. Tout vient de Dieu, tout retourne à Dieu, comme le dit dans sa sagesse Ibn 'Aîâ Allâh. S'Il veut te témoigner sa bonté, il te donne la vie, et, comme chacun sait, lui seul te donnera la force nécessaire pour exécuter sa volonté.

« Nous quittâmes Fès et pénétrâmes chez les Berbers. Grâce à Dieu, nos victoires se succédèrent de jour en jour. Nous traversâmes le pays des Aït Youssy<sup>1</sup>, celui des Benî Mguïld. Partout régnait la paix ; partout nous trouvâmes nos sujets respectueux de nos ordres et prêts à nous obéir.

« Continuant notre route, nous parvînmes chez les Aït Izdeg, toujours accompagné de nos troupes victorieuses. Dieu ayant répandu sa lumière sur eux, ils avaient abandonné les routes de l'erreur et de l'égarement. Ils vinrent

1. Grande tribu chellha, sur l'Oued Souf Ech-Cherg (Moulouyâ), comprenant trois fractions d'égale force : Rerraba, Aït Helli, Aït Mesa'ouïd ou 'Alî. Ils sont soumis au sultan et possèdent trois qâïds. Ils sont de race et de langue Amazirt. Une partie est sédentaire, l'autre nomade.



à notre rencontre, tout tremblants, et craignant notre justice ; mais nous penchâmes pour le pardon, jugeant inutile toute effusion de sang, car selon la parole de Dieu : c'est se rapprocher de Dieu que de pardonner. Leur repentir était sincère aussi s'efforcèrent-ils de réparer leurs fautes. Notre bienveillance les remplit de joie.

« Nous campâmes au milieu d'eux et ils firent preuve de la plus grande soumission, apportant sans tarder la *dyâfa* et exécutant avec promptitude les devoirs que nous leur imposions. C'était dans l'Oued Ziz que nous avions planté nos tentes. Ils prièrent Dieu de nous rendre victorieux, et achevèrent de remplir les prescriptions déterminées par les institutions divines. De la sorte nous vîmes réalisés nos plus extrêmes désirs.

« De chez les Aït Izdeg nous passâmes, escorté d'un détachement de leurs braves cavaliers, chez les Aït Merr'âd. Ces derniers, en serviteurs fidèles, nous apportèrent les dîmes et cadeaux d'usage, témoignant d'une joie réelle à notre passage parmi eux. C'est ainsi que Dieu nous a assisté ; car, ainsi que dit l'homme sage : tout seul tu ne peux rien ; adresse-toi à Dieu et ton désir se réalisera.

« Il nous faut suivre la politique léguée par les livres : c'est par elle que nous traverserons sans encombre les crises difficiles. C'est elle qui nous fera employer la plume de préférence à l'épée. Mieux vaut en effet une parole de paix qu'une parole de guerre.

« Plaines et montagnes, nous avons pénétré partout ; nous allâmes même jusqu'à Tadr'ousat, résidence d'un fameux chef révolté : 'Ali ben Yahya El-Merr'âdy, qui restait sourd, à tout avertissement. Nous nous en emparâmes, et nous l'envoyâmes, solidement ligotté, à Marrâkech avec d'autres révoltés. Là, il jura par serment qu'il se repentait ; mais Dieu lui avait enlevé son pays et ses sujets.

« Auparavant nous avons envoyé chez les Aït Hadiddou des émissaires, pour leur faire remplir leurs obligations :



les émissaires revinrent les mains vides, sans avoir pu se faire payer. Nous nous mîmes alors à surveiller les notables et gens influents d'entre eux, et nous nous emparâmes un beau jour de 200 personnages importants; nous ne les relâchâmes qu'après paiement intégral de notre dû.

« Puis nous levâmes le camp, escorté d'un grand nombre d'entre les Aït Merr'âd jusqu'à notre arrivée à Qçar Es-Souq. Là, nous rencontrâmes nos serviteurs, les Aït 'Atta qui nous attendaient pour se joindre à nous. Leur nombre était considérable, près de 4 000 cavaliers, tous comparables à des lions, plus d'habiles tireurs en aussi grand nombre; on eût dit un torrent débordé. Ils nous accompagnèrent jusqu'à Mdâr'ra où nous retrouvâmes la trace des exploits de nos aïeux.

« Après avoir mis de l'ordre dans les affaires de cette contrée, nous distribuâmes 20 000 rials<sup>1</sup> aux chorfa. Notre fils Moulay 'Abd El-'Azîz était avec nous; nous accomplîmes à l'égard de ces chorfa les devoirs de consanguinité et de parenté; en revanche, puisse Dieu exaucer les prières qu'ils firent à notre intention.

« De là, nous gagnâmes le pays des 'Arab Eç-Çabbâh. Nous fûmes reçus au milieu de la plus grande allégresse. On nous remit la dyâfa, et l'on nous paya à l'instant ce qui est prescrit par la loi.

« Ensuite, nous arrivâmes au Tafilalet pour y visiter le tombeau de notre aïeul : Moulay 'Alî Ech-Cherîf. Chorfa, gens du peuple, femmes, enfants, vieillards, tous se pressèrent à notre rencontre; il en venait de tous côtés, en groupes ou isolés; c'était une foule innombrable, grisée de la joie de nous voir.

« Nous eûmes à cœur, dans ce pays, de remplir fidèlement tous les devoirs que nous imposaient les liens du sang.

1. Réal, ريال (de l'espagnol real, pièce de monnaie de 0,25 centimes), pièce de 5 francs ou de 5 pesetas, douro espagnol.

Nous distribuâmes 20 000 rials, ainsi que nous l'avions fait à Mdâr' ra, par l'entremise de nos fils Moulay 'Abd El-'Aziz et Moulay Belrîth. Notre séjour en cet endroit fut de 18 jours : nous avions besoin de repos, et, désirions voir le tombeau de nos aïeux et nous rendre compte des vestiges des hauts faits qui les ont rendus célèbres. Nous vîmes les propriétés qu'ils possédaient ; nous visitâmes les tombeaux de tous les saints. Ce fut une occasion de réjouissance pour tout le peuple de cette contrée.

« Nous faisons des vœux pour que Dieu purifie nos actions et nous accorde de toujours suivre la voie droite, pour que nous puissions améliorer le sort des Musulmans.

« Nous partîmes ensuite pour notre capitale Marrâkech, demandant à Dieu de vouloir bien nous assister et nous faire parvenir à la réalisation de nos désirs.

« Nous vous avons écrit tout ceci, pour vous tenir au courant des événements et pour que vous vous réjouissiez de l'aide que Dieu nous a prêtée dans les choses les plus secrètes comme les plus publiques. C'est à lui qu'il faut s'adresser, c'est lui le commencement et la fin de tout. Il nous a accordé la réalisation de nos plus chers désirs. Salut !

« Le 15 de Djoumâda El-Oûla de l'année 1311. »

On trouve dans cette lettre de Moulay El-Hasan un récit amplement suffisant de son expédition chez les tribus arabes et berbères de la plaine de Sidjilmâsa<sup>1</sup>.

A la même époque eut lieu une guerre entre les Zénata du Rif et les Guela'ya, d'une part, et les Espagnols de Melilla, de l'autre. La cause en était que les Espagnols voulaient élever des constructions sur des terres que ces tribus arabes considéraient comme musulmanes, par suite de leur

1. C'est l'expédition à laquelle M. W. Harris assista et qu'il a racontée dans son livre *Tafilet*. Londres, 1895.

ignorance des clauses du traité de Tétouan. Circonstance aggravante, le tombeau de Sîdî Ouâricch, saint fameux, s'élevait sur le terrain, objet du litige ; et c'était un lieu de refuge et de prière, très en honneur auprès des tribus.

D'un autre côté les Espagnols, autorisés par le traité de Tétouan, désiraient reculer leurs frontières de manière à se procurer des pâturages en quantité suffisante.

Il en résulta un soulèvement général de toutes ces tribus, le refus des Espagnols d'abandonner le terrain où se trouvait le tombeau du saint les ayant fortement irritées. Les Musulmans assouvirent leur vengeance d'une manière terrible ; ils ne se décidèrent à mettre un terme à leurs excès, que lorsque Moulay El-Hasan leur envoya son frère Moulay 'Arafa accompagné de soldats pour leur ordonner de s'abstenir de persévérer dans leur lutte. Moulay 'Arafa ne se retira que lorsque les Espagnols eurent obtenu entière satisfaction, c'est-à-dire après qu'on les eut mis en possession de ce qu'ils réclamaient légitimement ; puis il pénétra chez les Zénata, promoteurs de ces troubles<sup>2</sup>.

1. Ce conflit de Melilla eut lieu dans les derniers mois de 1893 après une période relativement calme de 30 ans, pendant laquelle on n'eut à relever que quelques cas de blessures et d'injures entre les gens de Melilla et les tribus environnantes.

Depuis que Pierre Estapiñan, officier attaché à la maison du duc de Medina-Sidonia, s'en était emparé en 1496, la situation de Melilla se trouvait réglée, dit Rouard de Card (*Relations de l'Espagne et du Maroc pendant le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle*) par :

1<sup>o</sup> L'article 19 du traité de paix et de commerce du 28 mai 1767, qui s'opposait aux agrandissements que Sa Majesté Catholique demandait à effectuer dans les quatre présides qu'elle possédait au Maroc, mais promettait de renouveler les limites des dits présides et de les marquer avec des pyramides de pierre ;

2<sup>o</sup> La convention d'amitié et de commerce entre le roi d'Espagne et l'empereur du Maroc, signée à Aranjuez le 30 mai 1780 ;

3<sup>o</sup> L'article 15 du traité de paix, amitié, navigation, commerce et pêche, signé à Mekinès le 1<sup>er</sup> mars 1799 —, par lequel le sultan du Maroc promet de réprimer les tribus turbulentes des environs des pré-



A la suite de cet événement, l'ambassadeur d'Espagne,

sides et autorise les Espagnols à se servir dans leurs forteresses, de canons et de mortiers, en cas d'offense :

4° L'article 2 de la convention relative aux diverses réclamations du gouvernement espagnol, signée à Larache le 6 mars 1845 —, par lequel le sultan donne des ordres aux Maures de la frontière de Melilla, Alhucemas et Peña de la Gomera, afin qu'ils se conduisent à l'avenir convenablement avec les habitants de ces places et avec les navires qui s'approchent de leurs côtes ;

5° Les articles 1, 2, 3, 4 de la convention étendant les limites de la juridiction de Melilla et consacrant l'adoption des mesures nécessaires à la sécurité des présides espagnols sur la côte d'Afrique, signée à Tétouan le 24 août 1859 —, par lesquels le territoire nécessaire pour assurer une défense complète sera incorporé à la place de Melilla et les limites de cette concession seront fixées par un coup de canon. Entre le territoire de la juridiction espagnole et le territoire de la juridiction marocaine sera établi une zone neutre qui sera déterminée du côté de Melilla par la ligne frontière consignée dans le prochain acte de délimitation et du côté du Rif par une ligne frontière, à fixer d'un commun accord ;

6° L'article 5 de la convention précédente —, par lequel Sa Majesté le roi du Maroc s'engage à placer sur la limite du territoire frontière de Melilla un qâid ou gouverneur avec un détachement de troupes afin de réprimer tout acte d'agression de la part des habitants du Rif, de nature à compromettre les bonnes relations entre les deux gouvernements ;

7° L'article 6 du traité de paix et d'amitié, signé à Tétouan le 26 avril 1860 —, par lequel le sultan du Maroc confirme ce qui a été convenu dans l'article 5 de la convention du 24 août 1859, touchant la nomination d'un qâid sur la limite du territoire frontière de Melilla ;

8° L'article 7 du traité précédent —, par lequel Sa Majesté le roi du Maroc s'engage à faire respecter par ses propres sujets les territoires qui conformément aux stipulations du présent traité restent sous la souveraineté de S. M. la Reine d'Espagne. Sa Majesté Catholique pourra néanmoins adopter toutes les mesures qu'elle jugera opportunes pour la sûreté de ces territoires et y faire élever toutes les fortifications qu'elle croira convenables sans que les autorités marocaines puissent jamais y mettre obstacle ;

9° L'article 4 du traité complémentaire entre l'Espagne et le Ma-

Martinez Campos, vint trouver le sultan à Marrâkech pour

roc pour régler les difficultés soulevées à propos de l'exécution de la convention de 1859, fixant les limites de Melilla, et du traité de paix de 1860, signé à Madrid le 30 octobre 1861 —, par lequel la délimitation des frontières de la place de Melilla sera faite conformément à la convention du 24 août 1859, confirmée par le traité de paix du 26 avril 1860; la remise du territoire frontière au gouvernement de Sa Majesté la Reine d'Espagne s'exécutera également avant l'évacuation de la ville de Tétouan :

10<sup>e</sup> L'acte pour la délimitation du territoire de Melilla, signé à Tanger le 26 juin 1862.

Mais toutes ces stipulations relatives à la délimitation et à la sécurité de Melilla avaient été exécutées d'une façon imparfaite et incomplète. En effet, d'après Rouard de Card, *op. cit.*, p. 156 :

Les poteaux frontières en bois dont on s'était contenté en certains endroits avaient pu être aisément déplacés et même détruits par les Riffains.

Dans la zone neutre comprise entre les deux lignes polygonales, on avait laissé subsister le marabout et le cimetière de Sidi Ouâriech.

Le qâid chargé par le Makhzen de faire respecter la sécurité sur la frontière ne possédait pas de forces suffisantes pour remplir son rôle.

C'est pourquoi (Rouard de Card, *op. cit.*, p. 157) lorsque, dans les derniers mois de 1893, l'autorité espagnole, d'après les indications du général Margalla, gouverneur de Melilla et s'appuyant sur l'article 7, précédemment cité, du traité du 26 avril 1860, entreprit de construire un fort sur le territoire lui appartenant, à proximité du marabout de Sidi Ouâriech, pour se mettre à l'abri des fréquentes attaques des tribus riffaines, ces dernières prétendirent que les travaux empiétaient sur le cimetière et que la koubba avait été profanée par les travailleurs (D'après Mouliéras, *Maroc inconnu*, 1<sup>re</sup> partie, p. 153, les soldats espagnols avaient puisé de l'eau à la source de Sidi Ouâriech et avaient souillé l'intérieur de la koubba). Ils adressèrent une réclamation au gouverneur du Préside. La réponse se fit un peu attendre. Alors, mécontents de ne pas obtenir une prompte satisfaction, les Qali'ya auxquels s'étaient joints les gens d'autres tribus se précipitèrent furieusement sur les soldats employés aux travaux du fort.

Ceux-ci, dit le Fr. Manuel P. Castellanos dans *Historia de Marruecos*, entourés de forces supérieures, se virent forcés de battre en retraite, laissant 18 morts et 35 blessés. Les cadavres des Espagnols furent mutilés et insultés.

lui demander la punition des tribus Zénata du Rif, coupables de cet horrible forfait. Finalement la question reçut

Le gouvernement espagnol envoya les généraux Castro et Sanchis pour lever un plan des fortifications du camp de Melilla ; on envoya aussi quelques renforts ; mais on voulait surtout agir par voie diplomatique, c'est la raison pour laquelle on fit traîner l'affaire en longueur.

Le général Margallo décida alors, le 27 octobre, de faire reprendre les travaux interrompus du fort ; des forces d'infanterie et deux pièces d'artillerie accompagnèrent les ingénieurs. On pouvait remarquer l'exaltation des Riffains qui criaient et lançaient des insultes, lorsque soudain un coup de feu partit de leur côté. Un soldat espagnol y répondit. Les Riffains se précipitèrent alors sur les Espagnols comme des sauvages. Le général Ortega vint à la rescousse avec des renforts, mais en vain. Le grand nombre des montagnards força les Espagnols à se retirer en laissant de nombreux morts et blessés.

Les généraux Margallo et Ortega se réfugièrent dans le fort de Cabrerizos altas où les Riffains les cernèrent. Margallo envoya un aide de camp demander des renforts et des vivres à Melilla. Quand les forces de secours arrivèrent, il fit faire une sortie pour appuyer leur mouvement. Il fut tué pendant qu'il dirigeait la sortie. Enfin le convoi entra dans le fort. Le lendemain on conduisit le corps de Margallo à son lieu de sépulture. Le gouvernement, se décidant à agir, envoya d'autres renforts pour mettre un terme à tant de dévastation.

Deux corps d'armée se trouvèrent bientôt réunis sous les ordres des généraux Primo de Rivera et Chinchilla. L'opinion en Espagne était très montée, de sorte que le gouvernement ne pouvait plus reculer devant une action énergique. On nomma général en chef de l'armée d'Afrique le capitaine-général D. Arsenio Martinez Campos.

Le gouvernement espagnol ne renonçait pourtant pas à l'action diplomatique. Le sultan, alors en voyage dans le Talilalet, fut informé de ce qui se passait. Dès qu'il fut au courant des faits, il envoya son frère Moulay 'Arafa pour persuader aux Riffains de cesser leur attitude à l'égard des Espagnols.

Moulay 'Arafa arriva à Melilla. Le 23 novembre 1893 eut lieu sa première entrevue avec le général Macias, alors commandant général de la dite place. Il fit mille excuses de la part de son frère ; le sultan avait les meilleurs sentiments à l'égard de l'Europe, les Riffains seuls étaient coupables, c'étaient des révoltés dont ils feraient tomber les têtes, car Sa Majesté chérifienne était décidée à faire un exemple.



une solution par le paiement d'une indemnité de 4 000 000 de rials, prix du sang versé. La paix fut ainsi rétablie<sup>1</sup>.

Le gouvernement ni le général Macias ne furent satisfaits des raisons du chérif, car Martinez Campos fut mis à la tête d'une armée de 22 000 hommes de toutes armes.

Le peuple espagnol attendait le moment de châtier l'insolence des Riffains : les troupes étaient suffisamment nombreuses pour le faire. Son espoir fut déçu. Les Riffains, cette fois, soit peur du nombre des Espagnols, soit respect pour la parole du frère du sultan, se gardèrent de tout acte d'hostilité et la campagne de Melilla demeura en expectative. Les soldats ne purent venger leurs frères morts. La dislocation des troupes eut lieu et chacun retourna dans la Péninsule. Avant le départ cependant, les chefs des tribus vinrent s'humilier devant le général en chef, promettant de s'amender à l'avenir.

On prit pour argent comptant ces banales protestations de repentir, et jugeant que les notes diplomatiques seraient plus efficaces que les balles, on chargea un ambassadeur extraordinaire d'aller terminer cette affaire auprès du sultan du Maroc. Cf. P. Castellanos, *Historia de Marruecos*, p. 622-626.

1. « Martinez Campos, dit P. Castellanos, *op. cit.*, p. 626-627, s'était rendu à Mazagan pour de là gagner Marrakech : il débarqua à Mazagan le 22 janvier 1894. Après y avoir passé le soir et la nuit, il entreprit son voyage qui fut fatigant et pénible par suite du froid et de la pluie des premiers jours. Le 29 l'ambassade fit son entrée à Marrakech, le 31 eut lieu en plein air et dans l'enceinte habituelle la réception solennelle. Martinez lut un discours indiquant le motif de sa venue. Le sultan répondit que les Riffains coupables seraient châtiés. — Quand sera-ce ? répondit Martinez avec vivacité. — Le sultan assura que ce serait dès qu'il pourrait réunir une bonne armée indispensable pour une pareille entreprise.

« Cette première réception se passa en pures cérémonies, il y eut ensuite différentes conférences privées entre le sultan, entre l'ambassadeur et le ministre El-Gharnet et son adjoint Mohammed Torrès Essefar. La diplomatie marocaine déploya son astuce, appuyée d'ailleurs par les intrigues de certains agents de nations étrangères qui voulaient empêcher l'Espagne de sortir la tête haute de cette passe difficile.

« Les entrevues se succédaient fréquemment ; les courriers allaient et venaient, presque toutes les puissances prirent parti en l'affaire, quoique avec une certaine dissimulation, nous donnant raison pu-



A son retour de Sidjilmâsa à Marrâkech, le sultan destitua de sa charge son fils Moulay Moḥammed, khalîfat de cette dernière ville, sur la preuve qu'il avait acquise que ce prince avait des velléités d'indépendance et se trouvait parfois en contradiction flagrante avec les principes de la loi religieuse. Cet arrêt de destitution fut rendu public au moment de la rencontre de Moulay Moḥammed avec son père

bliquement, secrètement ralentissant la marche de nos pourparlers et de nos prétentions. En cherchant la paix on faillit trouver la guerre.

« Enfin, malgré les démarches étrangères, le sultan persuadé de la bonté de notre cause, conclut avec notre ambassadeur la convention du 5 mars 1894. »

Par cette convention, dit Rouard de Card, *op. cit.*, p. 159, l'Espagne obtenait quelques réparations pour le passé et quelques garanties pour l'avenir.

*Réparations accordées à l'Espagne :*

La punition des coupables (art. 1).

Une indemnité de 4 000 000 de douros (art. 6).

*Garanties exigées pour l'avenir :*

Une commission mixte devait rendre effective la démarcation de la ligne polygonale qui délimitait la zone neutre du côté du camp marocain en plaçant des bornes de pierre à chacun de ses sommets, et, entre ces bornes, des piliers de maçonnerie à 200 mètres de distance les uns des autres (art. 2).

L'évacuation des terrains compris dans la zone neutre (art. 2).

Le cimetière et la mosquée ruinée de Sidi Ouâricch seraient clos convenablement au moyen d'un mur dans lequel une porte serait ouverte pour permettre aux Maures d'y pénétrer sans armes et d'y faire leurs prières (art. 3).

Un qâid avec 400 Maures du roi serait établi et maintenu constamment dans les alentours du camp de Melilla (art. 4).

La charge de Pacha du camp de Melilla serait confiée à un dignitaire de l'empire qui serait capable de maintenir des relations de bonne harmonie et d'amitié avec les autorités de la place espagnole.

L'ambassadeur quitta Marrâkech le 11 mars 1894 ; il arriva à Mazagan le 15, s'embarqua le 16 et revint en Espagne.

dans les environs de Sidjilmâsa. Moulay 'Omar, autre fils du sultan, était, en ce moment, khalifat à Fès.

Or le sultan avait encore un troisième fils, Moulay 'Abd El-'Aziz ; c'était le fils préféré, celui pour lequel il concevait le plus d'affection ; l'enfant suivait son père dans tous ses déplacements. Par suite de la destitution de son frère, il devint lui-même khalifat à Marrâkech, malgré son jeune âge, tant était grand l'amour exclusif que le sultan, son père, ressentait pour lui. Il fut même investi de la qualité d'héritier présomptif. On déployait au-dessus de sa tête le parasol chérifien, quand il montait à cheval ; et il assistait au conseil chargé de régler les affaires importantes. Il est à noter que ces deux prérogatives n'appartenaient jusque-là qu'au seul sultan, suivant la coutume du Maghreb.

Moulay El-Hasan quitta Marrâkech au commencement de dhoû-l-qâ'da de l'année 1311 pour continuer son expédition contre les Aït, dont nous avons déjà cité le nom, qui avaient attaqué à l'improviste son oncle Moulay Sroûr et les hommes qui l'accompagnaient, ainsi que nous l'avons mentionné dans l'expédition contre les Benî Mguïd. Ceci eut lieu depuis son retour de Sidjilmâsa à Marrâkech.

Le sultan se trouvait alors assez souffrant ; néanmoins il continua à remplir ses fonctions comme si sa santé ne fût point ébranlée : il avait à cœur de ne point négliger les affaires pour le règlement desquelles il ne voulait se reposer sur la confiance de personne. C'est ainsi qu'il arriva à Oued El-'Abîd, dans le pays de la tribu de Tâdla : c'est la limite entre le Soûs antérieur (le plus rapproché) et l'extrême Soûs. C'est en cet endroit que la mort vint le surprendre à la onzième heure de la nuit du jeudi 3 de dhoû-l-hidja de l'année 1311.

L. COUFORTIER.

---